

PER

A-95

BNQ

ARGUS

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELS
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Corporation
of Professional
Librarians
of Québec



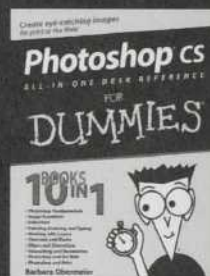
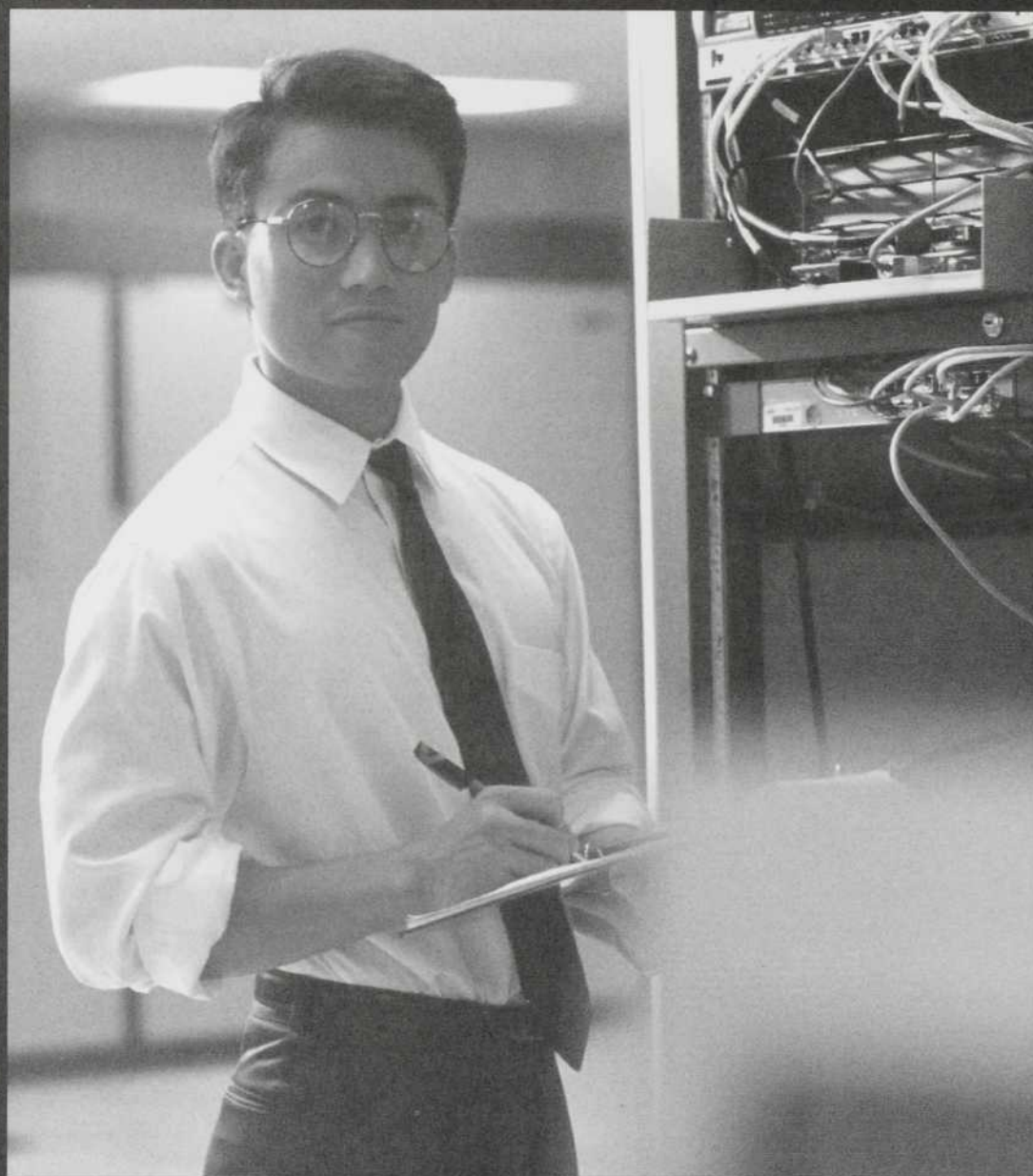
GSLIS, MCGILL UNIVERSITY, 1904-2004

LE DROIT CANONIQUE

**L'AVENIR DES SERVICES DE RÉFÉRENCE
DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES**

BIBLIODirect À LA BIBLIOTHÈQUE DE POLYTECHNIQUE

VOL. 33, N°2, AUTOMNE 2004
POSTE PUBLICATION 40021801



Mythe : Personne n'utilise les livres électroniques.
Réalité : Les professionnels des technologies, les professeurs et les étudiants les utilisent tous les jours.

Un ingénieur a besoin d'une certification. Un étudiant doit rafraîchir ses connaissances sur PERL. Un développeur veut rapidement une information de programmation. Et un usager a besoin de conseils pour l'installation d'un programme. Vers quelles ressources se tournent-ils pour trouver les réponses à leurs questions? Votre bibliothèque et les livres électroniques de netLibrary.

netLibrary offre plus de 2000 titres sur les ordinateurs et les technologies de Sybex, Microsoft Press, Idea Group, John Wiley & Sons, McGraw-Hill Professional et d'autres éditeurs reconnus. Les usagers se fient aux livres électroniques sur les technologies de l'information car ils sont récents en plus d'être très accessibles. Pour trouver les réponses à leurs questions, une recherche par mot-clé suffit!

Voici une autre façon pour netLibrary de continuer d'offrir du nouveau contenu de qualité aux bibliothèques.

Les bibliothécaires font toute la différence.



www.oclc.org/ca/fr/



Comité de rédaction

Cécile Lointier, présidente
Audrey Attia
Catherine Bernier
Jocelyne Dion
Geneviève Gamache-Vaillancourt
Alex Guindon
Audrey Laplante
Olivia Marleau

Traduction
Hélène Roy

Révision
Catherine Bernier

Page couverture
Line Bodiguel
Photo
Marie-Josée Roy

Illustration
Andrea Harland

Infographie
Manon André

Impression
CRL Imprimerie
Publicité
Line Glaude
(514) 845-3327

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0315-9930

Poste publication
40021801

Tirage
1000 exemplaires

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par la
Corporation des bibliothécaires professionnels du
Québec (C.B.P.Q.) dont le siège social est situé
au 353, rue St-Nicolas, bureau 103,
Montréal (Québec), H2Y 2P1.
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
Internet : info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue expriment
les points de vue et opinions des auteurs et
n'engagent que ceux-ci.

L'abonnement annuel est de 30 \$
(12 \$ le numéro) tarif individuel au Québec,
34 \$ (12 \$ le numéro) tarif institutionnel au
Québec, 42 \$ (15 \$ le numéro) au Canada,
42 \$ US (15 \$ US le numéro) à l'extérieur du
Canada et 19 \$ pour les étudiants.

Toute demande concernant les numéros
manquants doit être envoyée au plus tard un mois
après la date de parution au Secrétariat de la
C.B.P.Q. Toute reproduction des articles,
en totalité ou en partie, doit être autorisée par
le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans
Pascal Thema, T205 :
Sciences de l'information-documentation,
Information Science Abstracts,
Library and Information Science Abstracts Library
(LISA), *Literature et Repère*.

3 Le mot de présentation

Cécile Lointier

5 Style Libre

Bibliothéconophiles bonsoir!

Alex Guindon

7 Cyberthécaire

BiblioDirect à la bibliothèque de l'école Polytechnique

Cécile Lointier

**11 Graduate School of Library and Information Studies,
McGill University, 1904-2004**

Peter McNally

**17 Un exemple de convergence en études médiévales :
le droit canonique**

Jacques Messier

**23 L'avenir des services de référence des bibliothèques
universitaires**

Jihad Farhat et Luc Girard

31 35e congrès de la CBPQ :

Des bibliothèques valeureuses? Valorisées? Valorisantes?
À valeurs multiples!

Audrey Attia

34 État des milieux

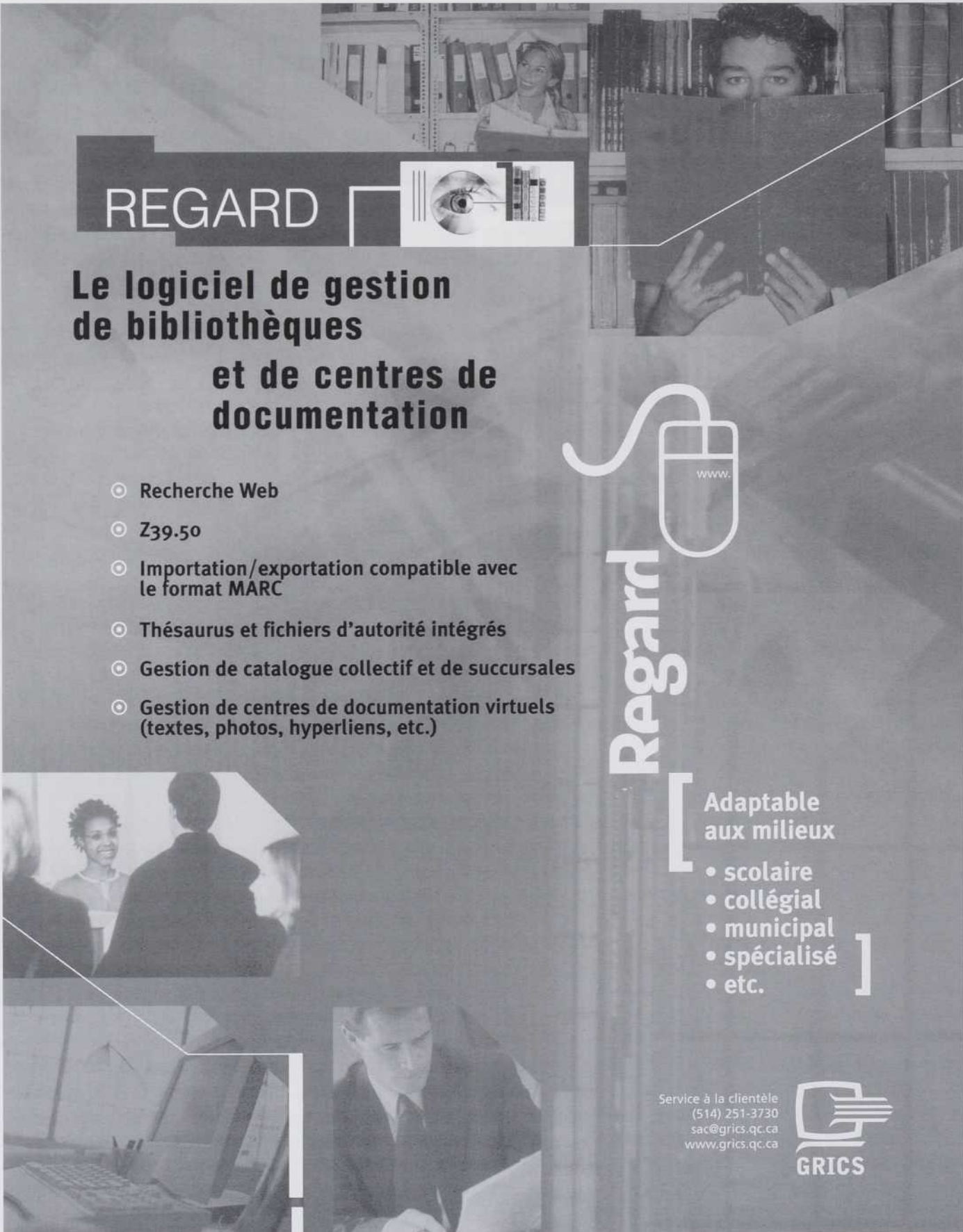
**La Bibliothèque du Musée canadien des civilisations
fête ses 150 ans**

Sylvie Gervais, Nathalie Mainville et Monique Viens

37 Compte rendu

Devenir bibliothécaire-formateur :
organiser, animer, évaluer.

Diane Sauvé



REGARD



Le logiciel de gestion de bibliothèques et de centres de documentation

- ⊙ Recherche Web
- ⊙ Z39.50
- ⊙ Importation/exportation compatible avec le format MARC
- ⊙ Thésaurus et fichiers d'autorité intégrés
- ⊙ Gestion de catalogue collectif et de succursales
- ⊙ Gestion de centres de documentation virtuels (textes, photos, hyperliens, etc.)



Regard

Adaptable
aux milieux

- scolaire
- collégial
- municipal
- spécialisé
- etc.

Service à la clientèle
(514) 251-3730
sac@grics.qc.ca
www.grics.qc.ca



Ce deuxième numéro de 2004 débute avec un article de Peter McNally sur les 100 ans de la *Graduate School of Library and Information Studies* de l'Université McGill, dans lequel il nous présente l'histoire et les changements qu'a connus au fil des ans la première école de bibliothéconomie québécoise. De son côté, Jacques Messier nous entretient du Code de droit canonique de l'Église catholique, appelé aussi droit ecclésiastique. Après son historique et la présentation de son fonctionnement, il nous décrit les ressources Web et les bases de données spécialisées dans ce domaine ainsi que les collections imprimées disponibles à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines de l'Université de Montréal. Par la suite, Jihad Farhat et Luc Girard s'interrogent sur l'avenir des services de référence dans les bibliothèques universitaires, compte tenu de l'impact des nouvelles technologies sur ces services. Ils se questionnent également sur l'avenir des professionnels de la référence, qui font face notamment à la spécialisation de leurs tâches, à l'augmentation de leur charge de travail et à l'importance grandissante de la gestion de l'information.

Alex Guindon inaugure une nouvelle tribune, *Bibliothéconophiles bonsoir!*, un projet de ligne ouverte radiophonique que nous vous présentons en primeur. Et je vous présente dans Cyberthécaire une entrevue avec Marie-Hélène Dupuis, responsable des services d'accès à l'information à la Bibliothèque de l'École Polytechnique de Montréal, au sujet du service de référence à distance *BiblioDirect*. La chronique *État des milieux* nous fait découvrir la Bibliothèque du Musée canadien des civilisations, qui fête cette année ses 150 ans. Enfin, Audrey Attia nous offre un résumé très instructif du dernier congrès de la CBPQ, où les participants ont pu échanger des informations sur la valeur et la performance des bibliothèques ainsi que sur le transfert des savoirs et des connaissances dans les bibliothèques.

À notre grand regret, Audrey Laplante nous quitte pour se consacrer à son doctorat et à ses autres activités. Mais comme on dit, ma chère Audrey, Argus un jour, Argus toujours ;^). Bonne route et merci pour ta collaboration très précieuse.

Nous accueillons par ailleurs dans nos rangs une nouvelle co-équipière, Jocelyne Dion, qui saura faire bénéficier Argus et son comité de son expérience et de sa connaissance du milieu documentaire québécois. Bienvenue Jocelyne !

Bonne lecture!

Cécile Lointier
Présidente du comité de rédaction
c_lointier@yahoo.com

40 ans au service des bibliothèques d'ici...

Un passé éloquent...

Un avenir prometteur...

Notre engagement :

Servir toujours mieux une clientèle aux
besoins grandissants

Dynamiser nos partenariats pour les
rendre toujours plus pertinents

Médiatiser davantage notre expertise
au sein de la francophonie

SDM SERVICES
DOCUMENTAIRES
MULTIMÉDIA INC.

5650, rue d'Iberville, bureau 620, Montréal (Québec) Canada H2G 2B3
Tél. : (514) 382-0895 Téléc. : (514) 384-9139 <http://www.sdm.qc.ca>



Style libre

Bibliothéconophiles bonsoir!

Alex Guindon

guidona@alcor.concordia.ca

En cette saison où l'on se prend déjà à rêver aux longues soirées d'automne passées au coin du feu, le chien sagement assoupi devant l'âtre, la valse des feuilles orangées derrière la fenêtre close, l'esprit occupé à vagabonder à rebours faisant la chasse aux souvenirs de jeunesse à demi oubliés, j'ai cru bon de ne pas imposer aux lecteurs de ma chronique un sujet trop lourd, de peur de briser le charme romantique de la saison. Mais les sujets légers nécessitent tout autant de préparation et de recherche que leurs cousins plus sérieux. Et s'ils ne viennent pas d'eux-mêmes frapper à la porte de l'inspiration, il faut parfois tordre le bras de sa muse, voire même faire preuve d'audace et explorer des chemins peu parcourus. C'est pourquoi je vous présente en grande primeur mon tout nouveau projet de ligne-ouverte radiophonique intitulé, vous l'aurez deviné, « Bibliothéconophiles, bonsoir! ».

Je ne saurais trop exprimer ma reconnaissance aux pionniers du genre, particulièrement ceux qui sévissent dans le merveilleux monde du sport. Sans eux, ce grand rêve (presque un RÊVE OLYMPIQUE, ma foi) – qui, soit dit en passant, n'en est qu'à l'étape du projet-pilote et dont l'avenir dépendra du soutien et de la participation de ses millions de lecteurs-auditeurs – n'aurait jamais vu le jour, faute d'inspiration et de modèle. Heureusement, « la puck roulait pour nous autres » et nous avons pu bénéficier de la longue expérience de nos illustres prédécesseurs.



Andrea Harland, 2004

Si cela ne rendait la lecture difficile, je vous demanderais maintenant de fermer les yeux et de tendre l'oreille... voilà, vous entendez déjà le téléphone qui sonne!

- Bonjour M. Guindon, je voudrais d'abord vous féliciter pour votre émission.
- De rien mon vieux, d'ailleurs c'est la première, attendez un peu avant de me féliciter. Alors, M. Duculot, de quoi voulez-vous nous entretenir ce soir?
- Ben... par rapport au titre de l'émission, c'est pas un peu osé ça « bibliothéconophile »? Ça rime avec

pédophile en tout cas.

- Pas du tout! Je vous ferai remarquer que ça rime aussi avec haltérophile et thermophile, deux mots au-dessus de tout soupçon. J'ajouterais que le bibliothécaire moyen, puisque c'est de lui et de son environnement naturel dont nous parlerons dans le cadre de notre « beau programme », est rarement associé aux plaisirs de la chair et encore moins à leurs déviations perverses. Comme le dirait une amie à moi, le (ou la) biblio-

thécaire ferait plutôt figure d'éteignoir de concupiscence.

- C'est vrai ça, les petites madames qui étampent mes livres, on peut pas dire que ça vaut son pesant de Viagra!

- Alors là vous y allez un peu fort! D'abord, ce ne sont pas là des bibliothécaires, mais des préposées au prêt. Ensuite, vous ne soupçonnez sans doute pas tout le potentiel érotique de la bibliothèque, toute cette énergie latente qui n'attend que le moment propice pour donner lieu aux ébats les plus surprenants entre deux rangées de livres ou même dans une salle d'étude de groupe. Je peux vous assurer que vous seriez étonné!

• Passons à un autre appel. Nous avons Mme Latulipe, de Shawinigan-Sud-Sud-Ouest, je crois?

• C'est bien ça. Je voudrais saluer mon mari, mes enfants et ma tante Thérèse qui était bibliothécaire ici, au village.

• Et elle nous écoute, votre tante?

• J'espère, mais vu qu'elle est déjà « en haut » depuis dix ans, je ne peux pas en être vraiment sûre.

• Bon... Salut Thérèse, j'espère que vous avez tous les volumes de la classification Dewey dans l'au-delà. Alors, qu'est-ce qui vous préoccupe ce soir, Mme Latulipe?

• Le manque de bibliothécaires en région. C'est effrayant, on se croirait dans « La grande séduction », mais en moins drôle. Nos belles bibliothèques sont comme vides, sans âme, quand il n'y a plus de bibliothécaire. En plus, c'est dur de trouver le dernier Danielle Steel dans le catalogue sans aide professionnelle.

• Situation grave s'il en est! Mais grâce à vous et à des esprits libres et rebelles, comme Jeff Filion par exemple, les injustices sociales ne passent pas inaperçues et nos maudits politiciens ne pourront se boucher les oreilles bien longtemps. En attendant, je propose au gouvernement libéral de construire une gigantesque centrale au charbon dans la région de Shawinigan, la « Cité de l'énergie », ne l'oublions pas. Ça va créer de l'emploi avant (pour la construction), pendant (les employés de l'usine, l'industrie du charbon) et après (le personnel de la santé nécessaire pour soigner tout le monde rendu malade par l'usine). C'est ce qu'on appelle le développement durable! On engagera par le fait même une nouvelle bibliothécaire pour gérer la croissance de la collection sur la pollution industrielle et le réchauffement climatique. La croissance économique, tout repose là-dessus, Mme Latulipe!

• Ça fait du bien d'entendre des belles idées optimistes comme ça, M. Guindon, je vous remercie.

• Je crois que nous avons le temps pour un dernier appel. C'est une madame Bismarck qui est, paraît-il, mécontente que l'on n'ait pas parlé de gestion stratégique de l'information jusqu'ici. Bonjour Madame, exprimez-vous, on est là pour ça.

• Monsieur Guindon, ce n'est pas parce que vous travaillez dans un milieu traditionnel, précisément une bibliothèque avec des livres, oui, des livres en papier, que vous pouvez vous permettre de passer sous silence la problématique incontournable de la GSI!

• Madame, du calme, nous n'en sommes qu'au troisième appel! Mais puisque vous y tenez, parlons-en de la GSI. Vous m'excuserez, mais je nage un peu dans l'inconnu ici. Pouvez-vous éclairer de vos lumières un pauvre bibliothécaire qui confond encore veille stratégique, gestion stratégique de l'information et gestion (stratégique?) de la connaissance? Je sais qu'il y a beaucoup de stratégie là-dedans, mais passé ce constat, je m'égare. Y a-t-il un lien avec les échecs ou la guerre peut-être?

• Mon cher monsieur, tout est stratégique! Que les milieux traditionnels ne s'en soient pas rendu compte témoigne soit de leur naïveté, soit de leur ignorance. Il est grand temps pour toutes les organisations d'entrer de plein pied dans le XXI^{ème} siècle. Comment peut-on être compétitif si on ignore ce que font nos ennemis, euh, je veux dire nos compétiteurs? ; pire, si on ne sait pas à quoi travaillent nos collègues du matin au soir? Il faut connaître ses adversaires et se connaître soi-même pour être en mesure de saisir les occasions, bref de faire valoir ses avantages comparatifs!

• Madame Bismarck, tout s'éclaire! C'est l'information au service de la compétitivité que vous nous proposez là. Ma foi, il fallait y songer. Je suis sûr que ma bibliothèque n'est pas très compétitive. Je ne me souviens même pas de la dernière fois où nous avons parlé d'avantage com-

paratif lors d'une de nos réunions, c'est tout dire! C'est si beau tout ça, ça me rappelle une entrevue de Charlie Rose avec Michael Porter, ce bon vieux gourou du Harvard Business School, qui mettait de l'avant l'idée que les États-Unis ont trop misé sur les programmes sociaux pour résoudre le problème des centres urbains pauvres. Il suggérait de les rendre plus concurrentiels en profitant de leurs avantages comparatifs. Mais je ne suis pas sûr qu'il ait pensé au rôle de la GSI dans tout ça. Vous voulez son numéro? C'est un vieux pote à moi.

J'ai encore un problème avec le vocable « gestion des connaissances », par contre. Il me semble que les connaissances, ça ne se gère pas très bien. Mais, encore une fois, je mettrai ça sur le compte de ma grande ignorance. Pour tout dire, je ne doute guère qu'avec des efforts et beaucoup d'argent on puisse gérer tout ce que l'on voudra.

• Ah! je savais que vous finiriez par comprendre, M. Guindon. Je suis certaine que vos auditeurs saisissent l'importance de positionner leur organisation de façon avantageuse face à la concurrence. À ce propos, je donne d'ailleurs un séminaire baptisé « Gérer votre information, une solution gagnante ». À 300\$ la demi-journée, c'est un investissement qui rapporte, croyez-moi!

• Je n'en doute pas un instant Madame Deutschmark, heu, Bismarck.

Malheureusement, c'est tout le temps dont nous disposons. Bibliothéconophiles, bonsoir! Et n'oubliez pas le sujet de notre prochaine émission : le catalogue, discipline olympique?

Socami/Société canadienne du microfilm (1948)

- Service de gestion électronique de documents : numérisation à la pièce ou par lots (documents papier, microformes, diapos et photos); reconnaissance optique de caractères.
- Services de microfilm et d'infographie.
- Fonds documentaire de 30 millions de pages de journaux, livres rares et manuscrits.

110-464, rue Saint-Jean
Montréal (Québec) H2Y 2S1
Tél.: 514-288-5404
Fax: 514-843-4690
info@socami.qc.ca
www.socami.qc.ca

Cyberthécaire

BiblioDirect à la bibliothèque de l'école Polytechnique

Cécile Lointier
c_lointier@yahoo.com

Pour faire suite au dossier de notre dernier numéro, Marie-Hélène Dupuis, responsable des services d'accès à l'information à la bibliothèque de l'École Polytechnique de Montréal, a accepté de nous parler du projet de référence à distance BiblioDirect.

C. Lointier, pour Argus. Qu'est-ce que BiblioDirect?

Marie-Hélène Dupuis. BiblioDirect est le nom donné à un projet pilote d'aide à distance au moyen d'une interface permettant d'intervenir en temps réel sur le poste d'un usager.

L'initiative du projet revient à la Direction des Bibliothèques de l'Université de Montréal, en collaboration avec la Direction générale des technologies de l'information. La phase 1 du projet, au printemps 2002, s'est déroulée à la Bibliothèque ÉPC-Biologie de l'Université de Montréal et à la Bibliothèque de l'École Polytechnique. La période était propice à cet essai : disponibilité d'un outil d'application avancé (Desktopstreaming d'Expertcity, maintenant appelé GoToAssist), nombreuses discussions et projets en cours dans le milieu des bibliothèques universitaires aux États-Unis et au Canada, généralisation de l'utilisation du clavardage et blocage des lignes téléphoniques lors du branchement des usagers de la maison (c'était avant l'avènement de la haute vitesse).

En quoi consistait ce service de référence et à qui s'adressait-il?

La Bibliothèque a offert le service BiblioDirect entre 9h30 et 16h30 du lundi au vendredi, au printemps et à l'automne 2002. Un bouton sur notre site Web et dans notre catalogue, intitulé « Aide en direct », démarrait le processus de contact avec le personnel de la Bibliothèque affecté à BiblioDirect. Toute personne qui consultait le site ou le catalogue de la Bibliothèque avait accès à ce service.

Le principal avantage de l'application retenue, Desktopstreaming, était qu'elle permettait l'intervention directement sur le poste de l'utilisateur. Nous pouvions au besoin prendre le contrôle de l'écran de l'utilisateur et procéder à distance à des opérations de configuration ou à des démonstrations.

Vous êtes-vous inspirés de services de référence virtuelle existants?

Le modèle était celui d'« Ask a Librarian », un icône disponible sur plusieurs sites Internet de Bibliothèque qui invitaient les usagers à poser leurs questions en direct. Toutefois, la plupart des services en place à l'époque utilisaient des outils de clavardage, peu sophistiqués, qui permettaient l'équivalent d'une conversation téléphonique. Derrière l'icône « Ask a librarian », on

trouvait aussi d'autres modèles de référence virtuelle orientés vers l'utilisation du courriel ou de formulaires que les usagers remplissaient pour soumettre leurs questions.

Comment ce service fut-il reçu par les usagers?

À l'École Polytechnique, les usagers qui l'ont utilisé ont très bien reçu le service. La plupart des commentaires recueillis furent très positifs, mais au bout du compte, à cause de quelques barrières technologiques, les usagers ont été assez peu nombreux à se prévaloir de ce service.

Au printemps 2002, nous avons reçu près de 150 tentatives de communication avec le service, mais seulement 33 transactions ont été complétées, soit 22% de l'ensemble, ce qui s'est avéré décevant. À l'automne, nous avons reçu seulement 40 demandes et une vingtaine ont été complétées : c'est un taux de complétion amélioré, mais qui demeure à 50%.

Quelles technologies/logiciels/formats/protocoles furent utilisés?

Tel que mentionné plus haut, l'École Polytechnique a utilisé au printemps et à l'automne 2002 l'application Desktopstreaming. Cette application requiert toutefois le téléchargement d'un plugiciel sur le poste de l'utilisateur. Certains usagers ont refusé de donner l'autorisation de téléchargement lorsqu'elle leur était demandée.

Pour remédier à cette situation, le bouton « BiblioDirect » conduisait à une page intermédiaire où l'on demandait aux usagers de nous contacter par téléphone d'abord et qui expliquait ce qui allait se passer avec l'application.

Je vous copie ici un extrait d'un article décrivant le processus, article disponible sur le site GoToAssist :

« The remote-share session interface is very simple to understand and easy to use. A typical tech-support call would consist of a window opening up on the call-center

side with a question box. The support representative would then ping the user for permission to access the desktop. Once permission is granted, the support person would share control of the PC with the user. At the time a match is made, the interaction is handed off to a communication server, which then establishes one-to-one/peer-to-peer communication. Once the client's customer service representatives and the end users that are requesting help are connected, all communication is secured over 128-bit encryption.¹»

Au printemps 2002, quelques usagers familiers avec les logiciels de clavardage ont émis des commentaires sur la lenteur des échanges. Nous avons essayé alors de diagnostiquer les causes de ce problème en demandant notamment à la compagnie de vérifier les données disponibles de son côté à ce sujet. Il n'y a pas eu assez d'appels à l'automne pour valider une amélioration de la rapidité des échanges. L'application ne permettait pas le transfert « d'appels » de service et ne donnait pas une copie des échanges à l'intervenant. La copie des échanges de clavardage et les commentaires des usagers étaient toutefois disponibles pour les gestionnaires du projet dans des rapports générés sur demande.

Pour quelles raisons avez-vous arrêté d'offrir ce service?

D'abord parce que nous n'avions plus les fonds nécessaires pour maintenir en place la technicienne supplémentaire requise pour assurer le service. Cette technicienne se trouvait dans un bureau en retrait et répondait au besoin. Tous les appels téléphoniques destinés à la référence lui étaient aussi relayés, car elle pouvait aussi initier des sessions de partage d'écran ou vouloir aller voir l'écran d'un usager au besoin.

Les ressources humaines sont importantes aussi dans ce type de projet, si technologique soit-il. D'emblée, nous avions d'ailleurs convenu que ce genre de service ne pouvait être offert par la personne en poste au bureau de référence. La

mise en place d'un tel service supposait par ailleurs la présence d'une personne disponible à son bureau pendant des périodes de 2 à 3 heures à la fois. De plus, notre outil ne permettait pas le transfert d'appels et ajoutait ainsi une contrainte à cette gestion des personnes.

L'expérience BiblioDirect se poursuit à l'Université de Montréal, à la Bibliothèque EPC-Biologie. Mais l'application employée est maintenant QuestionPoint d'OCLC. Cette interface, retenue aussi par la Bibliothèque du Congrès, promettait des développements importants tels que le transfert d'appel et la communication de la voix.

Avez-vous l'intention de réitérer l'expérience? Si oui, sous la même forme?

Pour l'instant, compte tenu de nos contraintes en ressources humaines, c'est non. Si c'était à recommencer, je ferais une promotion plus poussée auprès des étudiants lors des rentrées ; il me faudrait aussi disposer d'un outil souple et convivial pour intervenir sur les

postes des clients. Dans l'ensemble, ce fut une expérience positive, mais il faut que les applications évoluent encore pour envisager des développements plus significatifs dans l'avenir.

En attendant un projet pilote à la grandeur du Québec², nous considérons avoir tiré suffisamment de leçons de ce projet – même s'il s'est avéré moins populaire que prévu – pour être en mesure de nous remettre rapidement sur les rails lorsque les conditions nécessaires à une exploitation maximale de ce service seront effectivement réunies.

Notes

1. GoToAssit : <http://www.gotoassist.com>
2. CRÉPUQ. Groupe de travail sur la référence à distance. Sous-comité des bibliothèques. 2003. *Un service interactif de référence à distance pour les bibliothèques universitaires québécoises* [http://www.crepuc.qc.ca/article.php3?id_article=468]

PROCHAINES FORMATIONS OFFERTES PAR LA CBPQ

- 5 novembre 2004 - *Gestion des priorités et efficacité du travail*
- 12 novembre 2004 - *Convaincre vos décideurs de la valeur réelle et des bénéfices (RI) de votre bibliothèque/centre d'information*
- 26 novembre 2004 - *Savoir gérer le changement: un atout indispensable pour le professionnel de l'information*
- 3 décembre 2004 - *Développement des collections : les incontournables de la littérature et les outils de repérage des oeuvres de fiction*

Vous pouvez consulter le programme des formations (en format PDF) sur le site Web de la CBPQ à l'adresse suivante : www.cbppq.qc.ca/formation_continue/fc_2004-2005/fc_2004-2005.html

VOUS CHERCHEZ UN PORTAIL POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE?

un seul résultat correspond

À VOTRE DEMANDE



BiblioMondo

www.BiblioMondo.com



Bases de données sur Internet

Par l'intermédiaire d'Internet, EBSCOhost vous donne accès à de l'information provenant du monde entier. Nos bases de données sont façonnées pour les chercheurs de tous niveaux et de toutes disciplines. Elles fournissent des textes complets, des index et des résumés de millions d'articles. Des magazines, bien sûr, mais également des journaux, des livres de référence et des brochures.

- Plus de 70 bases sur différents sujets.
- Mise-à-jour constante.
- Recherche plein texte.
- Accès illimité sur le campus (adresse IP) et hors campus (par mot de passe).
- Statistiques d'utilisation du produit (via EBSCOadmin).
- Graphiques, tableaux et photos.
- Note informant l'utilisateur si le titre est disponible en format papier à la bibliothèque.

Parce qu'EBSCOhost™ porte le nom d'EBSCO, vous avez la garantie que vous recevrez le service de qualité auquel vous êtes habitué.

EBSCO Canada Ltée, une équipe branchée pour un service performant!



Membres du groupe EBSCO Information Service.

2, Boul Desaulniers, suite 660 • St-Lambert, Québec • J4P 1L2
(450) 672-5878 / 1-800-361-7322

Graduate School of Library and Information Studies, McGill University, 1904-2004

Peter McNally
Professor
Graduate School of Library and
Information Studies
McGill University
peter.mcnally@mcgill.ca

Canadian library education began at McGill University in 1904, with a modest three-week summer program whose surrounding circumstances provide valuable points of reference to future developments at McGill and elsewhere. On the one hand, McGill's Library School has pioneered innovative and trail-blazing programs both nationally and internationally; on the other hand, it has coped with limited resources and uncertain enrolments as it surmounted serious challenges and threats to its continued existence. Perseverance and confidence in the future are the hallmarks of the School and Canadian library education.

McGill University's Graduate School of Library and Information Studies celebrate its centennial 1904-2004¹

Canadian library education began at McGill University in 1904, with a summer program, granting diplomas, whose surrounding circumstances provide points of reference to future developments at McGill and elsewhere. (Ross, 1955, 1966; Coughlin, 1976) Charles H. Gould, University Librarian and first Canadian president of the American Library Association and the Bibliographical Society of America, as well as being Canada's leading Canadian librarian of the time, was founder of the School. (McNally, 1998) Its precursor was an internship program - about which little is known - that he had been running in the University's Redpath Library since 1897. Both as University Librarian and Director of the School he operated under the jurisdiction of the University Library Committee. The new school's "thoroughly practical" curriculum was based upon the precepts of Melvil Dewey, who taught in the first session. (McNally, 1993; Hanson, 1996) As the world's oldest continuing library education program - outside the United States - to be based in a university, the School's presence at McGill University is easily explained. Under the leadership of

Principal Sir William Peterson, McGill had adopted the German-American approach to higher education, whereby a liberal arts undergraduate program - including humanities, and social, biological, and physical sciences - had superimposed upon it graduate and professional programs. During Peterson's era, McGill began programs in such diverse fields as architecture, commerce, dentistry, music, physical education, and social services. In 1906, the University established the country's first school of graduate studies, awarding PhDs from 1909. Finances were always a concern. For instance in 1909/10, the University of Toronto received \$750,000 from the Province of Ontario, whereas McGill received only \$3,000 from Quebec. To compensate, wealthy benefactors came forward such as Sir William Macdonald, Lord Strathcona, and Peter and Grace Redpath. (Frost, 1981, 1984) In starting the School, Gould relied upon the generosity of five well-to-do Montrealers, including Sir George Drummond and Henry Birks. With hope and promise the School was launched, in anticipation that it would soon become a sessional program. In fact, twenty-three years and several crises would elapse before the School went beyond being a summer program. (McGill, 1904)

That the School, with its constant search for funding, should soon see its enrolment surpassed by Toronto's Ontario Library School, opened in 1911, is hard-

Graduate School of Library and Information Studies, Université McGill, 1904-2004

Les cours d'éducation en bibliothéconomie au Canada ont débuté en 1904 à l'Université McGill, avec un modeste programme de trois semaines pendant l'été. Les circonstances l'entourant fournissent des points de référence en vue de développements futurs à la Graduate School of Library and Information Studies de l'Université McGill et ailleurs. D'une part, l'École de bibliothéconomie de l'Université McGill fut une pionnière en offrant des programmes innovateurs qui ont eu des répercussions au niveau national ainsi qu'au niveau international. D'autre part, elle a dû faire face à de sérieux défis et surmonter de nombreuses difficultés qui ont menacé jusqu'à son existence même, en raison des ressources limitées et des inscriptions et effectifs variables. La persévérance et la confiance en l'avenir sont les caractéristiques bien connues de l'École et de l'éducation en bibliothéconomie au Canada.

ly surprising given its resources and that province's expanding public library system. Even so, with a first class of 26 students – mostly women (Milner, 1992) – the McGill summer school continued into the 1940s in sessions lasting between three and one-half and six weeks. Due to the Great War, however, it was suspended from 1915 to 1920, when it was revived by Dr. Gerhard Lomer, successor as University Librarian to Gould who died in 1919. A graduate himself of the '04 class, Lomer had mixed success, due to enrolment never rising above 30 and sinking to 10 in 1924. Indeed, in 1925 the Library Committee ruled that the program would be offered only every second year. (McGill, 1919; Laverigne, 1977)

As it happened, however, other forces were at work. In 1923, the Williams Report on library education was published by the Carnegie Corporation, which provided selected American institutions with \$5 million to implement major recommendations: that programs be based in universities, with a Bachelor's degree as the entrance requirement, and an accrediting body to ensure minimum standards. (Williamson, 1923; White, 1976) In addition, the graduate program at the University of Chicago was established to provide a research base for library education. Aware as it was of the needs of Canadian libraries, many of which had been built or funded by the Corporation and its founder, the McGill Library School received grants for conversion in 1927 into Canada's first sessional program offering a diploma, and in 1930 into the first graduate program offering a Bachelor of Library Science, requiring a liberal arts bachelor's degree as prerequisite. Corporation funding continued until 1940, to a total of \$139,500 – a large sum at the time. As well, in 1927 the summer school became the first Canadian program to be accredited by the American Library Association, under procedures newly adopted in 1925. Thereafter the sessional and BLS programs were quickly accredited.

Along with Gould, Lomer deserves credit for being the co-founder of library

education in McGill and Canada. In addition to his efforts at McGill, between 1929 and 1941 he also brought library training to other parts of Canada through special summer programs: Banff Alberta, Vancouver British Columbia, Prince Edward Island. In 1932, he offered Canada's first French language program, in Montreal. He also hired a number of well-known figures to join the School's faculty: Mary Duncan Carter, Marion V. Higgins, and Nora Bateson. A buoyant optimism characterized the late '20s and early '30s as they and Lomer laid the foundations for Canadian graduate library education. Research and community activism were particular focal points as seen in faculty publications, and development of the Prince Edward Island Regional Library experiment, funded by the Carnegie Corporation. (Coughlin, 1968; McNally, 1988)

That said, however, there were problems. The Great Depression of the '30s created enormous difficulty for higher education throughout Canada, particularly McGill with its dependence upon private funding. Carnegie support for the School declined as the decade progressed, and McGill's promised support was never fully realized. In addition, fulltime enrolment – as opposed to summer school and part time – failed to live up to expectations, never rising above 30 and falling to 5 in 1936. (McGill, 1927-1937) A contributing factor in the precipitous decline of '36 may well have been competition from Toronto, whose BLS program was inaugurated that year, and accredited in 1937. In addition, a francophone program affiliated with the Université de Montréal was begun in 1937 at the Bibliothèque municipale de Montréal.

In any event, a University inquiry into the future of the School resulted in a number of changes, chief amongst which were placing it under the jurisdiction of the Faculty of Arts, and trimming its budget severely. Coincidentally, the School's original faculty began drifting away except for Dr. Lomer. There then emerged a hiring policy that remained in place into the 1970's. With few excep-

tions, new faculty were female graduates of the School, who had distinguished themselves working in the McGill library system. Among those who joined the faculty in this way and would eventually serve as Directors were Vernon Ross in 1935, Virginia Murray in 1943, Effie Astbury in 1949, and Violet Coughlin in 1951. Intelligent and competent, they all earned advanced degrees, frequently from Columbia University – from which Murray and Coughlin received doctorates. Through their dedication and energy, the School flourished – despite lean financial circumstances. In an overwhelmingly male environment, characterizing McGill and other universities of the period, they walked warily but steadfastly – as courageous visionaries – transforming the School and Canadian library education. (Astbury, 1984)

It would be wrong to describe the path of these women as smooth or easy, for issues and concerns were constantly arising. The first occurred in 1947/48 with the retirement of Dr. Lomer, to be succeeded as University Librarian and Acting Director of the School by Richard Pennington who, although a graduate of the University of London's School of Librarianship, made known his low opinion of such programs and talked of closing McGill's School. With adroitness and skill, Ross had herself appointed the School's Director and Murray Associate Director, thereby neutralizing Pennington. Another concern was with the intertwining issues of enrolment and number of faculty. In the early 1940s the faculty was reduced to Lomer and two others, plus Miss Grace Reynolds the School's Secretary and general factotum. She was the first in a line of strong administrative staff. With the end of World War II, however, returning veterans, and post-war prosperity caused enrolment to increase steadily, permitting the faculty to grow to 5, plus sessional lecturers and administrative staff. For the first time, men began emerging as a significant minority within the student body. A third concern was with the cramped quarters in the basement of Redpath Library, which was ameliorated when the School

McGill University
Graduate School of Library and Information Studies
A CHRONOLOGY

- | | | | |
|-----------|--|------|--|
| 1897-1904 | An apprenticeship-training program was provided in Redpath Library. | | |
| 1904 | The School began as the first formal library education program in Canada and as one of the first university programs in librarianship to be found anywhere in the world. | | been adopted by many schools in the United States and other countries. The School changed its name to the Graduate School of Library Science and was placed entirely under the jurisdiction of the Faculty of Graduate Studies and Research. |
| 1904-1942 | With certain breaks, particularly during World War I, an annual summer course was given. | 1975 | The MLS program was accredited under the American Library Association's <u>Standards of Accreditation</u> (1972). |
| 1927 | The summer course was accredited under the American Library Association's <u>Minimum Standards for Summer Courses in Library Science</u> Type IV (1926) | 1980 | The MLS program received conditional accreditation for two years under the American Library Association's <u>Standards of Accreditation</u> (1972). |
| 1927-1930 | With the aid of a grant from the Carnegie Corporation a sessional diploma program began. The entrance requirement was senior matriculation. | 1981 | The MLS program was restored to full accreditation through 1987. |
| 1929 | This diploma program was accredited under the American Library Association's <u>Minimum Standards for Library Schools</u> , junior undergraduate category, (1925). | 1985 | The name of the School was changed to Graduate School of Library and Information Studies. |
| 1930-1965 | The Diploma program was transformed into a sessional, graduate Bachelor of Library Science program, with the entrance requirement being a Bachelor's degree. | 1986 | The master's degree was changed to Master of Library and Information Studies. |
| 1931 | The BLS program became the first in Canada to be accredited under the American Library Association's graduate school category. | 1987 | The MLIS program was reaccredited under the American Library Association's <u>Standards of Accreditation</u> (1972). |
| 1934 | The BLS program was accredited under the American Library Association's <u>Minimum Requirements for Library Schools</u> (1933) in its Type II category. | 1991 | A Ph.D. program was introduced, under the ad hoc provisions of the Graduate Faculty. |
| 1940 | The Carnegie grant ended and the University assumed full financial responsibility for the School, which was placed under the jurisdiction of the Faculty of Arts and Science. | 1994 | Closing of the Library and Information Studies Library. |
| 1956-1965 | A Master of Library Science degree with thesis under the jurisdiction of the Faculty of Graduate Studies and Research was offered with the Bachelor of Library Science as pre-requisite. | 1996 | A post-master's Graduate Diploma in Library and Information Studies was introduced. |
| 1957 | The BLS program was accredited by the American Library Association, under its <u>Standards of Accreditation</u> (1951). | | The MLIS program was reaccredited under the American Library Association's <u>Standards of Accreditation</u> (1992). |
| 1965 | A two year Master of Library Science program without thesis replaced the one year BLS and the thesis MLS. This program provided a new pattern for library education - one which has become the Canadian norm and has | | The School became a unit under the jurisdiction of the Faculty of Education. |
| | | 1998 | The "CN-Pratt-Grinstead Chair in Library and Information Studies" was established as the first named chair in Library and Information Studies in Canada, with Professor J. Andrew Large as the first incumbent. |
| | | 2001 | A post-master's Graduate Certificate in Library and Information Studies was introduced. |
| | | 2003 | The MLIS program was reaccredited under the American Library Association's <u>Standards of Accreditation</u> (1992). |

Revised: May, 2004 / P. F. McNally

moved to the top floor after the opening of the Library's extension in 1953. The spacious quarters permitted adequate lecture rooms and offices, as well as a large library for the School's collection. A fourth concern was adapting to the realities of post-war library education. The newly established Canadian Library Association voted in 1947 for continued ALA accreditation of the country's programs. When, however, in 1947/48 American schools adopted en masse the fifth year Master of Library Science (MLS) as the first professional degree, which was termed "appropriate" in the 1951 accreditation standards, both McGill and Toronto found themselves in a dilemma. The three term, 36 credit, one and one-half year programs, did not fit the Canadian graduate pattern. McGill followed Toronto's lead and in 1956 introduced a sixth year MLS, with thesis, with the BLS continuing, however, as the primary professional degree. Both the McGill and Toronto programs were re-accredited, thereby establishing the principle that Canadian and American graduate library education could develop differently yet be academically equivalent.

The solution to a fifth concern had far reaching consequences that stretched well beyond McGill. Since at least 1941, the School had begun noting the limitations of a one-year professional degree in meeting the needs of graduates. (McGill, 1941) Concern for the state of the curriculum has been a continuing preoccupation throughout the School's history. What was needed, the faculty concluded, was a two-year program with one year of required courses and a second of electives. Professor Murray, who had developed the thesis MLS, provided leadership for her colleagues in creating a new two-year, four-term, 48+ credit MLS program. Launched in 1965, it superseded both the BLS and thesis MLS programs, and was accepted as the Canadian standard in 1968, and adopted by the other Canadian schools over the next 10 years. This unique Canadian contribution to graduate library education has subsequently been adopted by a number

of schools in the USA and abroad. The School now came entirely under the jurisdiction of McGill's Faculty of Graduate Studies and Research.

DIRECTORS¹

1904-1919	Charles H. Gould, University Librarian
1920-1948	Dr. Gerhard Lomer; 1920-1947, University Librarian
1949-1966	Vernon Ross
1966-1970	Dr. Virginia E. Murray
1970-1972	Dr. Violet Coughlin
1972-1976	Effie C. Astbury
1976-1981	Vivian S. Sessions
1981-1984	Dr. Hans Moller
1984-1989	Dr. Helen Howard
1989-1998	Dr. J. Andrew Large
1998-	Dr. Jamshid Beheshti

Predictably enough, the sense of accomplishment achieved by the two year MLS was short-lived, and was accompanied by both opportunities and problems. Despite gloomy predictions of disaster, enrolment stabilized quickly with incoming classes being typically in the range of 60-65. The faculty grew to 8, plus sessional lecturers and support staff. With the opening of McLennan Library in 1969, attractive new quarters were provided on its ground floor. At the same time, however, the School's leadership underwent a period of instability following upon Vernon Ross's retirement. Between 1966 and 1976, the directorship was held successively by Murray, Coughlin, and Astbury, whose terms were cut short by illness and retirement. As a result, the School lacked continuity in its responses to the quickly changing face of Canadian higher education, as manifested locally and nationally during what has subsequently been called a "golden age." Four new schools

opened across the country and were quickly accredited, between 1961 and 1969. The Université de Montréal school was integrated, upgraded and soon accredited. Toronto and Western Ontario began doctoral programs in the early 1970s. Locally, McGill was placing increased emphasis upon its role as a research institution – conscious as it was of growing competition across the country. When a number of pointed criticisms were included in the School's otherwise positive 1975 accreditation report, the University took the opportunity a year later of appointing the first outsider as director – with a mandate for radical change. Although some po-

LOCATIONS SINCE 1927

1927-1953	Redpath Library, basement
1953-1966	Redpath Library, top floor
1966-1969	North-east corner, McGregor/Penfield Ave. and Mountain St.
1969-	McLennan Library, ground floor

sitive things emerged during the next five years – such as a computer/information technology laboratory – the end result was unfortunate, with most of the pre-1976 faculty retiring or resigning. In 1980, the School received only conditional accreditation, the ALA report expressing concern about many things particularly leadership, research, and McGill's commitment to the School's future.

The 1980s and '90s were largely spent in rebuilding the School and its reputation in terms of faculty, curriculum, degrees, and research. New faculty, with PhDs completed or nearly so, were hired who were typically not McGill graduates. A number of signi-

ficant bequests and benefactions came to the School, beginning in 1983 with Phoebe Pratt's, which led in 1998 to establishment of the CN-Pratt-Grinstad Chair in Library and Information Studies – the first endowed chair in an accredited Canadian library school. In 1985 the name of the unit was changed to Graduate School of Library and Information Studies, and the following year the degree to Master of Library and Information Studies. The positive accreditation reports of 1987, 1996, and 2003 reflected how effectively the School was incorporating the academic, technological, and ideological

tion of the Faculty of Education in 1996. Between 1995 and 2002, the School's faculty was awarded nearly \$700,000 in research grants. (McGill, 2002) On a less happy note, the School's library was closed and the collection merged into the McLennan Library in 1994, as part of a University policy of consolidating smaller libraries. Concerning enrolment, women account for 75% to 80% of the student body. In recent years, a growing proportion of students has come from overseas.

As its second century begins, the School is working to convert its ad hoc

**A Few Eminent Graduates Of
McGill University's**

GRADUATE SCHOOL OF LIBRARY AND INFORMATION STUDIES

Jack Brown

First Head, CISTI,
Ottawa

Laurent-G. Denis

Directeur, École de
bibliothéconomie,
Université de Montréal

Sydney B. Mitchell

Founder and Dean Emeritus,
School of Librarianship,
University of California

Marianne Scott

Third Head, National Library
of Canada, Ottawa

Basil Stuart-Stubbs

Director, the School of
Library, Archival, and
Information Studies,
University of British
Columbia

Jean Tague

Dean, School of Library and
Information Science,
University of Western Ontario

transformation of the profession and discipline. In 1991, the School began admitting doctoral students, through the ad hoc provisions of the Graduate Faculty. After a slow start, enrolment grew quickly. In 1995 a post-master's Graduate Diploma, was introduced, followed by a post-master's Graduate Certificate in 2001. Aimed at the continuing education market, they were the first of their sort in Canada. During the 1990s, the Faculty of Graduate Studies and Research divested itself of individual faculty units, resulting in the School coming under the jurisdic-

doctoral program into a PhD in Library and Information Studies. Work is also underway to develop concentrations in the Master's program that will result in separate career paths in the cognate fields of Librarianship, Archival Studies, and Knowledge Management. Faculty renewal is being assisted by McGill permitting expansion of the School's professorial compliment to 10. The central mission of the School remains its commitment to the highest standards of professional education in Library and Information Studies for McGill, Quebec, and Canada.

Notes

1. Other papers commemorating the School's centennial will also be appearing in the *ABQ/QLA Bulletin*, *ELAN*, *Ex Libris Association Newsletter*, and *Feliciter*.
2. (NDL) Ce tableau n'inclut pas les directeurs par intérim.

Citations

Astbury, Effie C. 1984. "Polite, Cautious, but Determined." In *A Fair Shake: Autobiographical Essays by McGill Women*, ed. M. Gillett. Montreal: Eden, p. 260-267.

Coughlin, Violet. 1968. *Larger Units of Public Library Service in Canada, with Particular Reference to the Provinces of Prince Edward Island, Nova Scotia and New Brunswick*. Metuchen, N.J.: Scarecrow, 330 p.

Coughlin, Violet. 1976. "McGill University, Graduate School of Library Science." In *Encyclopedia of Library and Information Science*. N.Y.: Dekker, v. 17, p. 304-11.

Frost, Stanley. 1981-1984. *McGill University: for the Advancement of Learning*. Montreal: McGill Queen's Press, 2v.

Hanson, Elizabeth. 1996. "Early Canadian Library Education: the McGill and Ontario Experience, 1904-1927." In *Readings in Canadian Library History* 2, ed. by Peter F. McNally. Ottawa: CLA, p. 57-89.

Laverigne, Rudolphe C. 1977. "Seventy Years of Library Science at McGill University." In *Livre bibliothèque*, ed. by G.-A. Chartrand. Montréal: ASTED, v. II, p. 527-38.

McGill University. 1904, 1905, 1910. *Annual Reports*. [The sections on the Library Committee are particularly helpful]

McGill University. 1919-1928. *Annual Reports*. [The sections on the Library Committee are particularly helpful]

McGill University. 1927-1937. Library School. "Annual Reports," [McGill University Archives]

McGill University. 1941. Library School. "Annual Report," [McGill University Archives]

McGill University. 2002. Graduate School of Library and Information Studies. *Program Presentation Submitted to the Committee on Accreditation of the American Library Association*. Montreal: GSLIS, McGill University, p. 46.

McNally, Peter F. 1988. "Scholar Librarians: Gould Lomer, and Pennington."

Fontanus: from the Collections of McGill University, v. 1, p.95-104.

McNally, Peter F. 1993. "Fanfares and Celebrations, Anniversaries in Canadian Graduate Education for Library and Information Studies." *The Canadian Journal of Information and Library Science*, v. 18, no. 1 (April), p. 6-22. (Reprinted in McNally, Readings 2... p.39-56).

McNally, Peter F. 1998. "Charles Henry Gould." *Dictionary of Canadian Biography*. Toronto: University of Toronto Press. v. XIV, p.428-430. (French language version appeared in *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1998. v. XIV, p. 465-467.)

Milner, Nina. 1992. "Lady Librarian: the Feminization of Librarianship in

Canada, 1880-1920." Master's Thesis (History) University of Ottawa, v, 105 p.

Ross, Vernon. 1955. "The Semi-Centennial of Library Training in Canada." *Canadian Library Association Bulletin*, v. 11, no. 5 (April), p. 217-218.

Ross, Vernon. 1966. "McGill University-Graduate School of Library Science." *Canadian Library*, v. 22, no. 4 (January), p. 215-216.

White, Carl M. 1976. *A Historical Introduction to Library Education; Problems and Progress to 1951*. Metuchen, N.J.: Scarecrow, 296 p.

Williamson, Charles C. 1923. *Training for Library Service; a Report Prepared for the Carnegie Corporation of New York*. N.Y.: Merrymount, 165 p.



La Compagnie de Restauration de Documents Inc.



La seule entreprise au Canada à vous offrir une véritable chambre de lyophilisation sous vide à grande capacité (freeze-drying) pour la restauration de vos livres, documents, papiers, radiographies, manuscrits et matériel informatique endommagés par l'eau, le feu, la fumée ou la moisissure.

**SERVICE D'URGENCE
24 HEURES**

514-931-7789 • 1 800 86-ROSCO

www.ROSCODOC.com

225 Lindsay, Dorval, QC H9P 1C6 • Téléphone: 514-931-7789
Fax: 514-931-2494 • Courriel: rosco@roscodoc.com

Un exemple de convergence en études médiévales : le droit canonique

Jacques Messier

Bibliothécaire de référence

Bibliothèque des lettres et sciences
humaines, Université de Montréal

jacques.messier@umontreal.ca

Le Code de droit canonique, que l'on appelle aussi droit ecclésiastique, constitue le corpus législatif de l'Église catholique. Depuis son ébauche au Moyen-ge jusqu'à présent, on découvre, à travers son évolution, la richesse morale, théologique, historique et sociologique de son contenu, malgré l'apparente froideur de la lettre. C'est donc avec une attitude d'ouverture qu'il convient d'aborder le code, de façon à faire apparaître, au-delà de sa rigueur, sa profondeur et sa richesse. Les collections de la Bibliothèque des Lettres et sciences humaines de l'Université de Montréal sont en mesure d'appuyer ce dévoilement.

Le Code de droit canonique en bref

Le Code de droit canonique¹ comporte présentement deux grands volets : suite à la réforme de 1983, le *Codex Iuris Canonici* (CIC)² s'est enrichi d'un autre code, destiné celui-là aux Églises orientales : le *Codex Canonum Ecclesiarum Orientalium* (CCEO), promulgué en 1990³ (on pourra lire la Constitution Apostolique « Les Canons Sacrés » de Jean-Paul II, en introduction au Code des Églises orientales, pour un historique détaillé de ce Code).

Pour comprendre la nécessité du CIC, il convient d'abord de le situer dans le cadre de l'Église en tant qu'institution civile. L'Église catholique est la seule organisation dont le chef suprême, le Pape, est à la fois chef de l'État, à savoir la cité du Vatican, et chef spirituel de l'Église tout entière⁴. L'Église entretient des relations diplomatiques avec 174 pays et de nombreux organismes internationaux prestigieux. De plus, en tant que gouvernement de « droit divin », l'Église doit, conséquemment à sa situation dans le monde, se doter de divers organes de fonctionnement, dont la curie, et un code d'éthique propre à tous ses adhérents : le Droit canonique⁵.

Le CIC est donc né de la nécessité d'harmoniser, en quelque sorte, les lois de l'Église avec les lois civiles. Concrè-

tement, l'Église en tant qu'institution consolide sa « souveraineté » spirituelle en affirmant ses valeurs et sa mission envers ses membres grâce à un cadre juridique qui lui est propre, se distinguant ainsi de la société laïque et de ses lois⁶.

Sans entrer dans des considérations d'ordres théologique et historique, disons simplement que le CIC a été promulgué pour la première fois en 1917, et que sa *crise d'identité* n'a jamais cessé depuis. Alors que certains détracteurs le considèrent comme un instrument dépassé, d'autres s'attardent à le réinterpréter dans l'éventualité d'une quelconque réforme. C'est ainsi qu'une refonte récente a concrétisé ces dernières attentes en 1983 et en 1990 pour les Églises orientales.

L'origine du Code remonte au Moyen-Âge, alors qu'une compilation de textes officiels devient progressivement une collection normative⁷, pour finalement se structurer en code vers 1500 et adopter le nom de *Corpus Iuris Canonici*, par analogie avec le code civil (*Codex Iuris Civilis*). On ne saurait passer sous silence les efforts du Concile de Trente (1545-1563) dans la mise en place du code, affirmée par la création de la curie romaine en 1588. Les membres de celle-ci sont chargés de l'application et de la diffusion du code au-delà du cadre de l'institution; tous les catholiques sont désormais assujettis à ce code.

Example of convergence in medieval studies: canonical law

The canonical law code, commonly known as ecclesiastical law, constitutes the legislative corpus of the Catholic Church. Since its introduction in the Middle Ages up until the present, one discovers through its evolution, the moral, theological, historical and sociological richness of its writing despite its cold appearance. Thus, it is with an open mind that one has to approach the code, so that beyond its rigour, it is its richness and its deepness that one notices.

The collections of the library of the department of Letters et Sciences humaines of the Université de Montréal are there to support this discovery.

Le Code des Églises orientales prend forme en 1927 pour être achevé en 1958, après une brève interruption dans la rédaction. Il fut promulgué par Jean-Paul II le 18 octobre 1990.

Il va sans dire qu'un code normatif se devait d'être suivi d'un autre, de nature disciplinaire : c'est le code pénal. Sa pertinence fut, elle aussi, longuement débattue, mais sans trop de succès. Fondé essentiellement sur les principes du « for interne » et du « for externe »⁸, disons en résumé que le code pénal reflète les deux dimensions sociale et personnelle de chacun des membres de l'Église et qu'il revient à cette institution de régir le comportement de ses membres en conformité avec l'esprit du message évangélique.

Le code pénal ne constitue pas physiquement un document à part, mais fait partie du CIC. On trouve le libellé de son premier principe au Canon 1311 « De Sanctionibus in ecclesia » (Des sanctions dans l'Église), suivi des diverses procédures pénales aux livres VI et VII.

A la suite des textes des canons, on trouve quatre textes que l'on nomme *Constitution apostolique*, dont le premier concerne la procédure d'élection du Pape. Un bref survol de ce document nous montre bien que l'Église ne se prévaut pas des procédés électoraux propres aux gouvernements civils.

Les tribunaux

Le CIC prévoit la constitution de tribunaux ecclésiastiques⁹. L'Église catholique de Rome compte quatre grands tribunaux ecclésiastiques relevant de la Curie. Comme pour les tribunaux civils, on trouve divers degrés ou instances dans les tribunaux ecclésiastiques, chacun ou chacune disposant d'un nombre déterminé de juges, généralement au nombre de trois. Les tribunaux sont constitués de la façon suivante :

- Le tribunal collégial¹⁰, formé pour la première fois au XIII^{ème} siècle, constitue encore aujourd'hui un

tribunal de première instance assigné principalement à des causes de nullité de mariage. Il rend ses décisions à majorité des suffrages, selon le nombre de juges désignés dans la cause, soit entre trois et cinq.

- Le tribunal de seconde instance entend les causes non résolues en première instance.
- Les tribunaux du Saint-Siège¹¹, dont font partie les instances suivantes :
 - a. la Rote
 - b. la Signature apostolique : tribunal suprême habilité à réviser les jugements rendus par la Rote (Can 1445)
 - c. la Pénitencerie apostolique : troisième des tribunaux apostoliques, considérant les faits sous l'angle du for interne, c'est-à-dire sous un aspect plus personnel ou privé. À la Pénitencerie apostolique s'ajoute la Congrégation pour la doctrine de la foi
- Le tribunal de nature administrative qui interprète les décrets émis par l'autorité.

Créée au XII^{ème} siècle, la Rote romaine joue le rôle de tribunal d'appel de seconde et troisième instances en ce qui regarde les causes administratives, de nullité de mariage et les diverses autres causes canoniques. Elle a également juridiction sur les affaires relevant des membres du clergé, des instituts religieux et des diocèses. Les membres de la Rote sont désignés et révoqués par le Pape. De rétrécissements en élargissements, la Rote se vit définitivement étendre ses compétences en 1967 avec Paul VI¹³.

Le droit canonique sur le Web

Les sites concernant le droit canonique sont nombreux et fascinants, ne serait-ce que par la diversité des liens qu'on y trouve. Dans l'élaboration de notre répertoire Web en Études classiques et médiévales¹⁴, notre première préoccupation a consisté à repérer des sites comportant une documentation en texte intégral. Par exemple, on lira avec intérêt

le site « Les bons textes : le magistère de l'Église » pour les documents conciliaires, les bulles et écrits pontificaux¹⁵. À retenir également : le site de l'Université catholique de Louvain, à la rubrique « Théologie ». On trouve, à la subdivision « Droit Canon », 10 liens relatifs à l'histoire du Code. Le texte intégral est amplement mis en valeur dans cette sélection.

Voici une série de sites qui retiennent particulièrement l'attention :

■ CanonLawyer.Net

Ce site général, réalisé par maître Patricia Marie Dugan, spécialiste en droit canonique, comprend des informations d'ordre historique, une liste des écoles ou facultés de droit canonique de même que des liens vers les instituts de recherche. Sont signalés en fait les cinq principaux organismes internationaux de recherche, dont le premier en liste est *The Canadian Canon Law Society* (CCLS), situé à Ottawa. Le deuxième est le *Canon Law Society of America*, de la *Catholic University of America*. Suivent ceux de Grande-Bretagne et d'Irlande, d'Australie et de Nouvelle Zélande, puis des Philippines. Le site comprend aussi quelques références bibliographiques en la matière. Un article sur l'histoire du droit canonique¹⁶ sert d'entrée en matière, tout comme une liste de liens, dont ceux du Vatican et du *Catholic News Service*.

■ The LLMC Sourcebook : Canon Law : A Basic Collection

Il s'agit d'une liste bibliographique tirée du catalogue du *Law Library Microform Consortium*, section 12. Bien que richement documenté, ce site ne comporte pas de liens dynamiques. Les titres des microfiches sont classés par ordre alphabétique. On peut rechercher dans cette liste à l'aide d'un index des auteurs et d'un index sujet qui se trouvent à la fin de la page. Les résultats de la recherche doivent par la suite être reportés dans les catalogues des grandes bibliothèques pour localiser les documents.

■ Université St-Paul d'Ottawa : Faculté de Droit Canonique

Site général d'informations sur les activités de la Faculté, qui publie la revue savante *Studia Canonica* et l'index de la base de données *Canon Law Abstracts*, disponible sur cédérom et couvrant les années 1956 à 2000.

■ Code de droit canonique promulgué par le Pape Jean-Paul II, le 23 janvier 1983¹⁷

Il s'agit du texte officiel du code traduit en français par la Société internationale de droit canonique et de législations religieuses comparées, avec le concours des Facultés de droit canonique de l'Université Saint-Paul d'Ottawa et de l'Université catholique de Paris. Ce site ne contient que le texte des divers canons, sans aucun autre commentaire. On fait la recherche d'occurrences uniquement à partir du fureteur Web.

■ Le Code de droit canonique de 1983

Ce site, réalisé par le *Women Priests Organization*, tente de regrouper les canons selon des thèmes rejoignant l'intérêt des chercheurs. Il renvoie principalement à des études sur l'interprétation du code en fonction de la situation des femmes dans l'Église.

■ Code de droit canonique. *Auctoritatem Ioannis Pauli PP. II Promulgatus. Datum Romae, die XXV Ianuarii, anno MCMLXXXIII*

Texte concis en français dont seules les en-têtes des chapitres forment les liens dynamiques.

■ Code des canons des Églises orientales de 1990

Le texte du code est supporté par l'éditeur de la *Revue de droit canonique* et comporte un moteur de recherche. Son contenu est encore en développement.

■ Website Otto Vervaart - Droit canonique

Ce site personnel, réalisé par un spécialiste en histoire du droit, trace un portrait d'ensemble de l'histoire du Droit canonique depuis l'Antiquité jusqu'à la période moderne. Chaque rubrique constitue un lien dynamique. Le site comprend une bibliographie brièvement commentée.

■ Les bases de données

L'intérêt du droit canonique ne se limite pas uniquement au seul aspect juridique, mais recoupe plusieurs disciplines dont

l'Église, notamment certaines allocutions des Papes depuis Pie XII et celles des Papes devant la curie romaine entre 1939 et 2000. En plus des textes des deux codes de droit canonique, elle comprend la nouvelle réglementation quant au déroulement des causes de béatification ainsi que certaines allocutions du Pape devant la Rote entre 1939 et 2000. On aura également droit à certaines consignes concernant le mariage et les unions de fait, et à un Vade-mecum pour les confesseurs sur certains sujets de morale liés à la vie conjugale, sorte de petit guide pratique concis à l'usage du clergé.

Patrologia Latina, diffusée sur le Web par ProQuest, réputée pour la souplesse

Hierarchie dans l'Église



Source : *Annuaire de l'Église catholique du Canada 2002*

Source : *Annuaire de l'Église catholique du Canada, 2002.*

la théologie, la philosophie, les études médiévales et l'histoire de l'Église. La Bibliothèque des lettres et sciences humaines de l'Université de Montréal est abonnée à un certain nombre de bases de données en sciences humaines pouvant toucher à l'un ou l'autre de ces divers aspects.

La version cédérom du *Canon Law Abstracts* est produite par l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Elle renferme, outre des notices bibliographiques, les textes de nombreux documents officiels de

de son moteur de recherche, nous fournit les documents des Pères de l'Église, dont le décret de Gratien.

International Mediaeval Bibliography (sur le Web) nous conduit vers une liste de plus de deux mille titres, soit plus précisément mille neuf cent quatre vingt articles portant exclusivement sur le sujet (on doit retenir qu'il ne s'agit généralement pas d'articles discutant des articles du code, mais traitant plutôt du rapport entre celui-ci et la vie au Moyen-Âge).

Historical Abstracts et World History Fulltext contiennent une centaine de références relatives aux questions historiques en droit canonique.

Les collections imprimées

La Bibliothèque des Lettres et sciences humaines de l'Université de Montréal couvre de façon adéquate le domaine, d'autant plus que la discipline déborde le seul cadre de la théologie. La version imprimée de *Canon Law Abstracts* recense une trentaine de titres de périodiques spécialisés et comporte des résumés. Elle paraît deux fois l'an et est publiée par le *Canon Law Society of Great Britain and Ireland*. La bibliothèque y est abonnée depuis 1958. On trouve également des

références bibliographiques dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, ouvrage qui comporte une rubrique spécialement consacrée au droit canonique, de même que dans *Religion Index*, maintenant disponible sur le Web et incluant le texte intégral de plusieurs articles. Parmi les ouvrages de référence, on trouve les textes des deux codes : celui du Code de droit canonique et celui des Églises orientales de même que les éditions commentées de ceux-ci et le *Dictionnaire de droit canonique* en 7 volumes.

À retenir: un ouvrage bibliographique fort intéressant de Lawrence D. McIntosh, *Religion & Theology. A guide to current reference resources*. Cet ouvrage constitue en quelque sorte une liste officielle normalisée pour le développement des collections en scien-

ces religieuses et, pour cette raison, est un incontournable dans le domaine. Le droit canonique figure parmi les rubriques de cet ouvrage.

Autre titre important: *Le droit et les institutions de l'Église catholique latine de la fin du XVIII^e siècle à 1978 : sources, communauté chrétienne et hiérarchie*. Rédigé en 1981, soit deux ans avant la promulgation du nouveau code, cet ouvrage collectif expose le détail du fonctionnement de l'appareil gouvernemental de l'Église. On lira avec attention le livre III, chapitres I-III, « La hiérarchie » de Charles Lefebvre. Agrémenté d'une bibliographie, ce livre trace en détails les étapes de l'élection des Papes, tandis que le chapitre II, « Les auxiliaires immédiats du Pape », brosse un tableau de l'appareil hiérarchique de l'Église.

On remarquera la présence des ouvrages de base suivants dans nos collections de la Bibliothèque des Lettres et Sciences Humaines :

- Roger Paraliou. 1983. *Petit guide du nouveau code de droit canonique*. Bourges : Tardy, 158 p.
- Jean Baptiste Beyer. 1988. *Le droit de la vie consacrée*. Paris : Tardy, 2 v.
- Michel Bonnet. 1985. *Introduction au droit ecclésial et au nouveau code*. Luçon : Les cahiers du droit ecclésial.
- Jean Gaudemet. 1989. *Le droit canonique*. Paris : Cerf, 128 p.
- 1985. *Guide pratique du code de droit canonique: notes pastorales*. Bourges : Tardy, 460 p.

Il faut également noter l'importance des travaux de Pietro Gasparri dans le domaine (1852-1934). La codification du droit canonique sous Pie X restera son œuvre majeure. Il y consacra 14 ans. Gasparri fut ensuite chargé de l'interprétation du code après sa promulgation en 1917. Il travailla finalement à la codification des canons de l'Église orientale jusqu'à sa mort en 1934. Il a publié une vingtaine d'ouvrages que l'on retrouve à la bibliothèque.

Droit canonique :			
CHRONOLOGIE EN BREF			
Événement	Personnage	Document	Date
Ébauches du Code	Gratien	Décrets Concordia discordantium canonum ¹⁹	1140
Compilation par le Concile de Trente			1545-1563
Établissement de la Curie romaine			1588
Première commission cardinaliste	Pie X	Premier jet du Code	1904
Promulgation		Première parution du Code	27 mai 1917 jour de la Pentecôte
Promulgation de la révision du Code	Jean XXIII		1963
Promulgation du Code révisé définitif	Jean Paul II		25 janvier 1983
Code des Églises orientales	Jean Paul II		1990

Viennent finalement s'ajouter des ouvrages de référence, dont quelques annuaires qui rendent compte des activités de l'Église reliées au droit canonique. À part l'*Annuaire de l'Église catholique* et l'*Annuaire de l'Église canadienne*, on trouve l'*Annuaire statistique de l'Église*, qui illustre schématiquement et par pays les activités reliées au droit canonique.

Conclusion

Il est certain qu'en abordant le Droit canonique aujourd'hui, on le fait avec un regard critique et dans un contexte de séparation de l'Église et de l'État. Lorsqu'on interroge les juristes par exemple sur le rôle que joue le Droit canonique parmi les autres formes de droit, on s'accorde à dire que celui-ci est subordonné aux codes civils, et que ces derniers ont préséance sur le droit ecclésiastique. Or, il n'en fut pas toujours ainsi. À l'époque de l'Inquisition, alors que la torture constituait un supplice civil qui, aux dires de Bernard Gui, « Savamment dosée, ouvrait l'esprit », c'est l'Église qui lentement en vient à proscrire cette façon d'extirper les aveux. On passait plutôt à des supplices plus « conviviaux » comme la flagellation ou les charbons ardents, de telle sorte que les coupables ne soient plus en danger de mort!

Plus souvent qu'autrement, le rapport entre le politique et l'intégrité de la religion est en cause, et c'est là un fait connu au Moyen-Âge. Même lors de l'arrivée des habitants dans le Nouveau Monde, on ordonnait que les navires soient soigneusement inspectés par ordre du tribunal d'Inquisition, afin que ne soient pas diffusées les publications de nature contraire aux intérêts de l'Église. Le Pape Paul III a finalement remplacé la congrégation de l'Inquisition par la congrégation du Saint-Office, qui fonctionna jusqu'en 1967. Mais consolons-nous : les supplices de l'Inquisition furent, paraît-il, moins pires que ceux des guerres de religion, bien que cela ne les rendent pas pour autant acceptables. Dans l'ouvrage

de Testas sur l'Inquisition, on peut lire : « Nous reconnaissons volontiers que les tribunaux séculiers firent preuve de plus de cruauté encore ; que défendre la religion chrétienne, c'était défendre l'État, et que les guerres de religion donnèrent lieu à des massacres autrement sanglants »¹⁸.

Remarquons en terminant que sous Paul VI, les procédures de mise à l'index étaient encore en vigueur, bien que passablement adoucies. Tout cela pour souligner comment le droit canonique peut être perçu comme un tremplin privilégié ouvrant sur un monde de connaissances toujours captivant, et c'est à ce titre que nous vous proposons, en terminant, d'interroger le moteur de recherche Google sous la rubrique « droit canonique inquisition » pour consulter une quantité de textes intéressants... et comme toujours avec le Web, n'hésitez pas à user d'un peu de censure!

Merci à Marie Brisebois bibliothécaire de référence, pour la correction et la révision.

Merci à Denis Livernois, vicaire judiciaire, tribunal ecclésiastique de Montréal, pour ses éclaircissements concernant la structure des tribunaux ecclésiastiques.

Notes

1. Canon : du terme grec, qui signifie «règle» ou «guide».

2. On retrouve parfois les appellations Codex Iuris ou Juris, selon les sources consultées.

3. Le CIC refondu a été promulgué par Jean-Paul II le 25 janvier 1983 alors que le CCEO (Code des canons des Églises orientales) l'a été le 18 octobre 1990.

4. Pour de plus amples détails sur l'établissement de la cité du Vatican, voir *Encyclopaedia Universalis* (1995), vol.23, p.361-363 (ou sur le Web à l'adresse : <http://www.tlfiq.ulaval.ca/axl/europe/Vatican.htm>)

5. Voir *Actualité des religions*, no 45, p.21.

6. A cet effet, il est intéressant de savoir que le Canon 22 prévoit que les lois civiles auxquelles renvoient le CIC doivent être observées fidèlement.

7. Cette compilation fut officialisée en 1234 par la Bulle Rex Pacificus.

8. « for externe » : qui est susceptible d'incidence juridique et sociale, par exemple, le judiciaire, le législatif, ce qui va socialement de soi; et « for interne » : ce qui relève du privé, du personnel. Voir *Petit dictionnaire de droit canonique*, p.107, ou le Canon 130 et ses commentaires.

9. « Tous les tribunaux de l'Église sont régis par les canons suivants, restant sauves les normes des tribunaux du Siège Apostolique » (Can 1402).

10. « Le tribunal collégial doit procéder collégialement et rendre ses sentences à la majorité des suffrages » (Can 1426).

11. « Le tribunal ordinaire constitué par le Pontife Romain pour recevoir les appels est la Rote Romaine » (Can 1443).

12. La Rote désigne l'ensemble des juges aptes à trancher les litiges, de première, seconde et troisième instances (*Petit dictionnaire de droit canonique*, p.181-182).

13. *Code de droit canonique*. 1990, p.839-840.

14. Voir : <http://www.bib.umontreal.ca/SS/classique/index.html>

15. Voir : <http://membres.lycos.fr/lesbonstextes/magistere.htm>

16. Dugan, Patricia M. 2004. *Ecclesiastical Authority Legislates This Body of Law Now Nearly 2,000 Years Old*. Philadelphia : CanonLawyer.net
[<http://www.canonlawyer.net/inc/Article%20on%20Canon%20Law.htm>]

17. Il y aurait ici un petit lapsus : il s'agit du 25 janvier et non du 23 comme le titre de la page l'indique.

18. Testas, Guy et Jean Testas. 2001. *L'inquisition*. Paris : PUF (Que sais-je?). Voir p. 125.

19. Voir en particulier *Patrologiae Cursus Completus, sive bibliotheca universalis ... omnium S.S. Patrum, Doctorum, Scriptorumque ecclesiasticorum qui ab aevo apostolico ad Innocentii III tempora floruerunt ... SERIES SECUNDA, PATROLOGIAE TOMUS CLXXXVII. GRATIANUS*.

Bibliographie sur le droit canonique

Annuaire de L'Église catholique au Canada. 2002. Montréal: [s.n.]. Explications brèves et concises sur la hiérarchie de l'Église.

Annuario Pontificio. 1955-. Vatican: Tipografia poliglotta vaticana.

Canon Law Abstracts: a review of periodical literature in Canon Law. 1958-. Drygrange, Melrose (Scotland): Canon Law Society of Great Britain.

Code de droit canonique. 1990. Montréal: Wilson & Lafleur. Édition de la plus récente version du CIC tel que promulgué par Jean-Paul II le 25 janvier 1983.

Code des canons des Églises orientales. 1997. Cité du Vatican: Librairie éditrice vaticane. Texte officiel et traduction française promulguée par Jean-Paul II le 18 octobre 1990.

Dictionnaire de l'histoire du christianisme. 2000. Paris: Encyclopaedia Universalis / Albin Michel. Article intéressant sur la Curie romaine

Dictionnaire des mots de la foi chrétienne. 1989. Paris: Cerf.

Bunson, Matthew. 2001. *Catholic Almanach*.

CanonLawyer.net. 2004. *Patricia Marie Dugan, Esquire: a Catholic Canon Lawyer and A Philadelphia Lawyer*. Philadelphia: CanonLawyer.net [http://www.canonlawyer.net/]

Coriden, J., T. Green et al. 1985. *The Code of Canon Law: a text and commentary*. London: G. Chapman.
Dugan, Patricia M. 2004. *Ecclesiastical Authority Legislates This Body of Law Now Nearly 2,000 Years Old*. Philadelphia: CanonLawyer.net [http://www.canonlawyer.net/inc/Article%20on%20Canon%20Law.htm]

Epp, René, Charles Lefebvre et René Metz. 1981. *Le droit et les institutions de l'Église catholique latine de la fin du XVIIIe siècle à 1978 : sources, communauté chrétienne et hiérarchie* (Histoire du droit et des institutions de L'Église en Occident, XVI). Paris: Cujas. Voir en particulier *La Hiérarchie* de Charles Lefebvre dans le livre III, chapitres I-III.

Gaudemet, Jean. 1993. *Les sources du droit canonique VIIIe-XXe siècle. Repères canoniques - Sources occidentales*. Paris: Cerf. Pour trouver les décrétales d'un pape du Moyen-Âge, les encycliques, les canons d'un concile, les statuts des évêques carolingiens ou des synodes provinciaux. L'ouvrage donne les pistes essentielles, dates ou époque, indications, manuscrits, sources législatives et doctrinales, à la recherche en droit canonique.

Gaudemet, Jean. 1994. *Église et cité. Histoire du droit canonique*. Paris: Montchrestien; Cerf.

Joncheray, Jean. 2003. « Le catholicisme romain » dans *L'Actualité des religions*, no. 45: 16-23. Compte-rendu concis de la situation de la religion catholique, l'institution et ses principaux rites. Voir en particulier la page 21.

Kéry, Lotte. 1999. *Canonical Collections of the Early Middle Ages (ca. 400-1140). A Bibliographical Guide to the Manuscripts and Literature* (History of Medieval Canon Law, 1).

Washington (États-Unis): The Catholic University of American Press.

Le Tourneau, Dominique. 2002. *Le droit canonique* (Que sais-je, no 779). Paris: Presses universitaires de France.

McIntosh, Lawrence D. 1997. *Religion & Theology. A guide to current reference resources*. Wagga Wagga, New South Wales: Centre for Information Studies.

Messier, Jacques. 2002. *Ressources en études classiques et médiévales*. Montréal: Université de Montréal. Direction des bibliothèques [http://www.bib.umontreal.ca/SS/classique/m_droit.html] Le site comporte les textes du code.

Naz, Raoul. 1935-1965. *Dictionnaire de droit canonique, contenant tous les termes du droit canonique, avec un sommaire de l'histoire et des institutions et de l'état actuel de la discipline* (7 vol.). Paris: Letouzey et Ané.

ProQuest Information and Learning Company. *Patrologia Latina: Full Text Database*. Chicago: University of Illinois at Chicago

[http://pld.chadwyck.com/]

Pour consulter les textes des documents officiels de l'Église selon la patrologie latine compilée par Jacques-Paul Migne. Voir en particulier le vol. 187 (Decretum Gratiani). Ressource payante.

Rotae Romanae Tribunal. 1909-. *Decisiones seu Sententiae*. Citta del Vaticana: Libreria Editrice Vaticana. Recueil des décisions de la Rote romaine.

Secretaria Status. *Rationarium generale ecclesiae*. 2000. *Annuaire statistique de l'Église*. Citta del Vaticana: Libreria Editrice Vaticana.

Werckmeister, Jean. 1993. *Petit dictionnaire de droit canonique*. Paris: Cerf.

L'avenir des services de référence des bibliothèques universitaires

Jihad Farhat et Luc Girard
Bibliothécaires de référence
Université de Montréal
jihad.farhat@umontreal.ca
luc.girard@umontreal.ca

Le texte qui suit présente d'abord une « petite histoire de la référence », une rétrospective des pratiques de services de référence dans les bibliothèques universitaires depuis les années 1970, et ce à partir de l'expérience des bibliothèques universitaires de l'Université de Montréal. Par la suite, les auteurs font une analyse de l'impact des nouvelles technologies sur les services de référence à une époque de rationalisation du travail et de coupures de personnel. Une réflexion est ensuite proposée sur ce que sera l'avenir des professionnels de la référence dans un contexte de travail plus exigeant marqué par l'augmentation de la charge de travail, l'importance de plus en plus grande des qualités pédagogiques et la spécialisation des tâches, sans oublier le fait que le bibliothécaire de référence, en bâtissant des collections et des portails dans sa discipline de spécialisation, deviendra sans doute de plus en plus un gestionnaire de l'information.

Petite histoire de la référence

■ Du fichier cartonné au catalogue en ligne

Depuis une vingtaine d'années, avec l'avènement des technologies de l'information et de la communication (les TIC), les services de référence des bibliothèques universitaires ont connu de grands changements qui se poursuivent toujours. Au cours de cette courte période, nous sommes passés de la préhistoire dans la gestion de l'information à l'ère de l'Internet. Ces changements étaient peu prévisibles et sont plutôt étonnants : nous avons délaissé le fichier cartonné pour le catalogue en ligne, les répertoires bibliographiques papier pour les bases de données en texte intégral, l'ordinateur à cartes perforées pour l'ordinateur portable et pour le « World Wide Web », et tout cela sur une période d'à peine quinze ans! Ces nouveaux outils ont amené des changements majeurs dans l'organisation et les pratiques des services de référence des bibliothèques universitaires.

■ Dans les années 1980, le bibliothécaire de référence change de rôle

À l'origine, le bibliothécaire de référence passait beaucoup de temps à faire la recherche avec chaque étudiant dans les répertoires et les index papier. Il expliquait aux usagers comment dépouiller le catalogue des livres et comment « faire marcher ses doigts dans les pages jaunies » des répertoires d'articles de revues.

Plus tard, au cours des années 1980, le bibliothécaire de référence voit son rôle changer : il se retrouve avec le monopole de la recherche en ligne, recherche qui se faisait sur des systèmes comme Dialog ou d'autres serveurs qui offraient l'accès à distance à un grand nombre de bases de données. Les étudiants étaient en quelque sorte « captifs » : ils devaient prendre rendez-vous pour bénéficier d'une recherche sur leur sujet – une recherche, précisons-le, faite par le professionnel. En effet, il n'était pas possible de permettre aux étudiants de mener eux-mêmes leur recherche : l'accès à distance aux bases de données, tarifié à la minute pour l'université, était coûteux.

Puis, avec la venue des bases de données sur cédérom, la dynamique interne du

The future of reference services in university libraries

The following text presents a "little history of reference", a retrospective of reference service practices in university libraries since the 70s, in relation to the experience of university libraries at Université de Montréal. The authors analyse the impact of new technologies on reference services in a period of work rationalization and staff cuts. Next, the authors ask us to reflect on the future of reference librarians in a more demanding work environment influenced by an increase in the workload, the growing emphasis on pedagogical qualities and by task specialization. In building collections and portals in their field of specialization, one should not forget that, more and more, the reference librarian will undoubtedly become an info manager.

service de la référence change encore : l'installation de micro-ordinateurs branchés au réseau de cédéroms dans les bibliothèques de recherche ainsi que l'augmentation importante du nombre d'étudiants à l'Université de Montréal oblige les bibliothèques universitaires à offrir des formations à leurs clientèles afin qu'elles s'approprient ces nouvelles technologies. Il n'est plus question alors de faire la recherche pour les étudiants, mais de les assister. Il faut maintenant leur montrer à se débrouiller seuls. Des formations structurées sont offertes, les bibliothécaires de référence ne pouvant plus suffire à la demande des étudiants et des professeurs. Qui, parmi les bibliothécaires de référence, ne se rappelle pas de ces longues heures de travail sur Dialog, où, à la fin de la journée, nous quittions la bibliothèque complètement éreintés?

Les résultats de ces changements ne se font pas attendre : c'est la démocratisation de la recherche de l'information spécialisée : le niveau de la recherche s'améliore, les étudiants des trois cycles trouvent de l'information de plus en plus pointue et font appel massivement au Service de prêt entre bibliothèques (PEB). Le PEB, dans le cas de l'Université de Montréal, doit engager plus de personnel pour suffire à la demande.

■ Nouveaux changements dans les années 1990 avec la venue de l'Internet

Dans les années 1990, la multiplication des micro-ordinateurs et l'accès Internet aux bases de données poussent les professionnels de la référence à demander des salles avec ordinateurs pour les formations aux méthodes de recherche de l'information (jusqu'alors, les formations prenaient plutôt la forme de présentations ou de démonstrations faites à la bibliothèque ou en classe). Désormais, les formations se déroulent à peu près ainsi : après une démonstration du professionnel, les groupes d'étudiants font des exercices de recherche en salle sur leur poste de travail. Par la suite, on leur donne le corrigé de ces exercices. Il va sans dire que ce nouveau

type de formation, devenu incontournable, est beaucoup plus exigeant et demande non seulement plus de temps de préparation, mais également plus de personnel de soutien.

À la fin des années 1990, le développement du réseau Internet provoque une révolution des habitudes des usagers de la référence. Les étudiants, les chercheurs et les professeurs peuvent maintenant travailler à distance et sont de moins en moins dépendants des services de référence. Dorénavant, les professionnels de la référence doivent devenir également des spécialistes de l'informatique documentaire pour pouvoir continuer à offrir le soutien à la recherche. En effet, la formation au catalogue, aux bases de données et aux méthodes de recherche de l'information ainsi que la référence en ligne exigent la maîtrise de connaissances toujours nouvelles en informatique documentaire.

L'impact des changements technologiques sur les services de référence

■ Nouveaux outils, nouvelles méthodes de travail : encore des changements

Les outils de travail ne sont donc plus les mêmes. En même temps, les intervenants oeuvrant comme intermédiaires dans le domaine de l'information spécialisée et scientifique (dans le domaine de la référence), se sont multipliés : chercheurs, documentalistes, techniciens de la documentation, courtiers en information, techniciens en informatique, informaticiens, analystes des systèmes, webmestres, etc. Tous ces professionnels exercent leur métier dans des champs d'activités réservés traditionnellement aux bibliothécaires. Par ailleurs, étant donné que les domaines d'activité reliés à l'information se chevauchent de plus en plus de nos jours, ces nouveaux venus se présentent plus ou moins, selon le cas, comme des concurrents ou des partenaires dans le

petit monde du soutien documentaire à la recherche. Le professionnel de la référence qui apprivoise tant bien que mal son nouvel outil de travail, le micro-ordinateur, devient à son tour dépendant des spécialistes de l'informatique.

Simultanément, le bibliothécaire de référence se voit dans l'obligation de bâtir des outils Web, notamment des pages Web disciplinaires dans ses domaines de spécialisation, pour remplacer les outils papier usuels comme les guides de bibliothèque et les guides disciplinaires. Notons que cette appropriation d'outils révolutionnaires ne s'est pas faite facilement : elle a exigé une capacité d'adaptation importante de la part des professionnels de la référence et des usagers.

■ Coupures budgétaires et coupures de postes

Or, au cours de ces années de changements technologiques accélérés (marquées également par de nouvelles dépenses d'acquisition d'équipement technologique), les institutions universitaires subissent des coupures budgétaires importantes sous l'impulsion de la politique du déficit zéro du gouvernement du Québec. Des plans de préretraite volontaire sont proposés dans les services publics tels que les hôpitaux et les universités. Les administrations universitaires coupent des postes dans les services, y compris dans les services de référence des bibliothèques.

À l'Université de Montréal, environ 25% des postes dans les bibliothèques ont été abolis au cours de cette période. Le personnel des bibliothèques à l'Université de Montréal est passé d'environ 400 personnes (26 bibliothèques)¹ à 291 personnes (17 bibliothèques)¹. On salue dans le personnel au moment même où, à la suite de la réorganisation des programmes de cours à la fin des années 1990, le nombre d'étudiants augmente. Ainsi donc les bibliothécaires de cette institution, mais plus particulièrement les professionnels des services de référence, connaissent une augmentation de leurs tâches par le fait d'une

double cause : changements technologiques et réduction de personnel.

En résumé, le professionnel de la référence, qui s'occupait traditionnellement du soutien à la recherche d'information spécialisée, du choix des collections dans ses disciplines et des formations diverses aux usagers, doit désormais ajouter à ses tâches la conception de pages disciplinaires sur l'Internet, la formations des usagers en laboratoire informatique, la référence à distance ainsi que l'animation et la formation du personnel de l'équipe de travail dans le cadre d'activités plus complexes (Kutzik, 2001).

Le professionnel de la référence est aussi de plus en plus appelé à gérer l'information spécialisée et à partager la référence de premier niveau avec les techniciens en documentation. Par exemple, à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines de l'Université de Montréal, des techniciennes en documentation nouvellement formées et deux techniciens en informatique sont venus se joindre à l'équipe (les bibliothécaires perdaient un temps fou à résoudre certains problèmes techniques quand ils travaillaient sur leur ordinateur et il y avait un besoin pressant de nommer des personnes responsables, sur place, du soutien informatique lié aux équipements et aux logiciels)². Ainsi, la venue de nouvelles techniciennes en documentation a permis de libérer en partie les professionnels de l'obligation de s'occuper de la référence de premier niveau, c'est-à-dire des questions de nature technique qui n'exigent pas l'expertise d'un spécialiste³.

Quel avenir pour les professionnels des services de la référence?

■ Sélection des professionnels

Que va-t-il se passer au sein des services de référence dans les prochaines années? On constate qu'avec les TIC, les étudiants et les chercheurs sont de plus en

plus autonomes (bien s'ils ne soient pas nécessairement plus compétents). Les questions des étudiants et des chercheurs sont également moins nombreuses mais beaucoup plus pointues et plus exigeantes qu'auparavant.

Les institutions universitaires se montreront sans doute plus sélectives dans l'avenir dans le processus d'embauche des professionnels de l'information, dont les tâches se sont beaucoup diversifiées dans les dernières années. Cependant, elles devront aussi améliorer leurs conditions de rémunération et de travail afin de rejoindre et de conserver les candidats les plus compétents. Les qualifications requises de la part d'un spécialiste de l'information sont nombreuses : posséder un baccalauréat spécialisé et une maîtrise en sciences de l'information⁴, avoir une très bonne connaissance de l'informatique documentaire, détenir des qualités de pédagogue et de communicateur. Il est souhaitable en outre, en cette ère de libre-échange et de mondialisation, de maîtriser plusieurs langues, et nécessaire de maîtriser parfaitement le français et l'anglais à l'oral comme à l'écrit.

■ Le maintien de pages Web disciplinaires

Il est à prévoir que le développement de pages disciplinaires sur l'Internet – des documents électroniques d'orientation pour les clientèles universitaires en fonction de leur domaine d'études – exigera aussi à l'avenir de plus en plus du temps du professionnel de la référence (une seule page Web disciplinaire de haut niveau, par exemple en géographie ou en relations industrielles, pourrait occuper tout le temps de travail du bibliothécaire). On voit des pages Web universitaires de qualité sur l'Internet pour lesquelles collaborent des dizaines de personnes, ce qui prouve bien qu'il s'agit d'un travail intellectuel et non pas seulement technique: il faut y apporter un contenu original visant une clientèle particulière. Lorsqu'un professionnel a sous sa responsabilité plus d'une page Web à développer et à maintenir, il est

donc normal que la semaine de travail devienne trop courte!

La page Web disciplinaire est pourtant un outil incontournable puisqu'elle assure un service de base aux étudiants en l'absence du bibliothécaire. C'est à la fois un guide toujours disponible, quels que soient le lieu et l'heure (ce qui n'est pas le cas du bibliothécaire de référence), et un outil de formation. Il est évident que des équipes de travail (constituées de techniciens en documentation, de techniciens en informatique et de bibliothécaires) et des budgets particuliers devraient être dévolues aux pages Web disciplinaires (pour l'instant, cette pratique est loin d'être généralisée à l'Université de Montréal). Il faudra travailler par ailleurs avec des équipes ayant des mandats clairs en utilisant la gestion par objectifs et la technique du chemin critique (prévision des étapes et des besoins en tenant compte d'un échéancier pour atteindre un objectif défini). Le bibliothécaire gestionnaire d'information n'aura plus à « superviser », mais devra offrir un soutien intellectuel, technique et logistique à l'équipe de travail pour que cette dernière remplisse le mandat qu'on lui aura donné.

■ Un rôle pédagogique qui s'affirme

On sait ce que fait un professeur dans une université: il enseigne; on sait ce que devrait faire un étudiant dans une université: étudier; mais sait-on vraiment ce que fait un bibliothécaire de référence dans une université? Il est là, il ne bouge pas, il ne classe pas de livres et il ne tamponne pas de fiches. Dort-il? Eh bien non : il pense au développement de la recherche dans ses disciplines en vue d'acquisitions qui puissent soutenir les travaux de ses clientèles; il réfléchit longuement aux formations qu'il doit donner et aux instruments Web qu'il doit créer pour aider les étudiants et les chercheurs à trouver l'information dont ils ont besoin; il s'interroge sur les questions pointues de ses étudiants de 2^e et 3^e cycles; il se « déchaîne » sur son clavier

d'ordinateur pour répondre à tous ces besoins en information. C'est ainsi qu'il pourra ensuite communiquer le résultat de ses recherches à ses usagers, donner des formations de groupe et construire et tenir à jour des pages Web dans ses disciplines, toutes tâches ayant en commun un aspect pédagogique, c'est-à-dire un transfert organisé de connaissances.

On peut penser en effet que le rôle de pédagogue du professionnel de la référence s'affirmera de plus en plus avec le temps. D'ailleurs, l'essentiel de nos interventions à titre de professionnels de la référence depuis plus de trente ans n'a-t-il pas été d'abord de nature intellectuelle et pédagogique? Ce qui nous fait dire qu'en dépit de l'arrivée de l'informatique documentaire, le travail du bibliothécaire de référence ne deviendra jamais un travail de nature technique, que le bibliothécaire de référence n'est pas et ne sera jamais réduit à n'être qu'un super technicien. Car au cours de sa carrière, le bibliothécaire de référence, même s'il passe une bonne partie de son temps à développer des collections et à répondre à des questions, initie d'abord et avant tout les usagers aux méthodes de recherche de l'information spécialisée et scientifique et à la pensée critique, soit de manière informelle, soit dans le cadre de formations structurées.

C'est en tous cas ce que notre expérience professionnelle à tous deux nous a montré, d'autant plus que, pour ce faire, nous avons utilisé spontanément la technique de la maïeutique⁵, ce qui prouve bien que toute recherche d'information est avant tout un exercice de nature intellectuelle où, bien avant de se précipiter sur les sources d'information, le chercheur doit s'interroger sur son besoin en se posant les questions: qui? quoi? quand? où? comment? pourquoi? Et c'est seulement à cette condition que l'étudiant ou le chercheur pourra poser un regard critique sur le résultat de sa recherche. Or, une grande partie de notre activité professionnelle s'est justement exercée dans ce contexte précis, un contexte où nous avons le plus souvent aidé l'étudiant à se situer, au

moyen de questions et de réponses, par rapport à son besoin d'information.

Cet aspect de notre profession deviendra certainement plus important dans l'avenir: aucun professionnel de l'information à la référence ne pourra se soustraire à l'enseignement de la méthodologie de la recherche d'information et de la pensée critique. De même, tout service de référence universitaire digne de ce nom devra développer un cursus de formation à la pensée critique axé sur l'analyse de la valeur de l'information. À la limite, il se peut que tout spécialiste de la référence doive éventuellement détenir une formation en pédagogie. Pourtant, un bon nombre de bibliothécaires universitaires pensent encore que l'enseignement de la pensée critique relève exclusivement des professeurs alors que pour beaucoup de professeurs, le développement de la pensée critique ne constitue pas nécessairement une priorité.

■ Importance plus grande de la formation à la recherche d'information

Les formations à la recherche d'information données par les bibliothécaires de référence prendront également, selon toute vraisemblance, une plus grande part de leur temps. Cette situation est due à la complexification et à la multiplication des sources d'une information spécialisée et scientifique qui augmente à un rythme jamais vu dans l'histoire de l'humanité (Rader, 2000). En effet, on dit qu'il existe davantage de chercheurs qui publient aujourd'hui qu'il y en a eu depuis l'invention de l'écriture!

Malgré cela, de telles formations à la méthodologie de recherche de l'information ne sont que rarement créditées pour les étudiants de l'Université de Montréal. De ce fait, il faut constamment négocier avec les professeurs pour intégrer ces dernières à leurs cours. On aurait tout avantage à accorder des crédits particuliers pour intéresser les étudiants à ces formations, lesquelles devraient être obliga-

toires dès la première année du baccalauréat. À tout le moins, on devrait créer des structures formelles pour favoriser ce type de formation.

Tout indique que la formation à la recherche d'information sera une tâche importante du bibliothécaire de référence à l'avenir, non seulement parce que les bases de données et les logiciels se multiplient et se spécialisent, mais aussi parce que les étudiants et les chercheurs ne maîtrisent pas tous les aspects de la méthodologie de recherche de l'information⁶. Même si les TIC ont permis la démocratisation de la recherche de l'information spécialisée et scientifique, elles n'ont pas assuré pour autant la maîtrise du processus même de recherche par les étudiants – chercher à tâtons avec des mots-clés dans une base de données en texte intégral ne constitue certes pas une grande maîtrise des méthodologies de recherche de l'information!

■ La technologie au secours des universités aux prises avec des problèmes budgétaires récurrents: le bibliothécaire de référence virtuel

Par ailleurs, on peut avancer que l'insuffisance des ressources dans les bibliothèques universitaires du Québec et le sous-financement chronique des universités n'est pas un phénomène passager. L'une des solutions évidentes pour les bibliothèques universitaires offrant des services de soutien à la recherche est la complémentarité des services et des formations ainsi que l'achat en commun des bases de données et autres produits documentaires accessibles sur Internet. C'est à cette deuxième forme de coordination inter-universitaire que s'emploient d'ailleurs la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec – CRÉPUQ – et le Projet canadien de licences de sites nationales – PCLSN⁷ – par la prise d'abonnements communs aux produits électroniques. Le *Collaborative Digital Reference Services Project* de la *Library of Congress* permet quant à lui de mettre en

commun des services de référence : ce projet regroupe plus d'une centaine de bibliothèques spécialisées afin d'offrir un service de référence à des questions spécialisées dans les 24 heures (Jagman, 2002). Même le service de référence 24 heures en temps réel devient aujourd'hui une possibilité (Dougherty, 2002).

La bibliothèque hybride (ressources imprimées côtoyant ressources électroniques) est probablement le prélude à une université de plus en plus « virtuelle », surtout lorsqu'on voit augmenter sans cesse le nombre de revues et les monographies accessibles en ligne. Des logiciels « intelligents » seront développés pour offrir des catalogues et des bases de données interactives (Chowdhury, 2002), comme le logiciel SFX⁸ dont vient de faire l'acquisition la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal. Dans ce cas-ci, il s'agit d'un logiciel qui crée un lien automatique entre la base de données et la source du document. D'autres types de logiciels créent quant à eux des liens à partir de la recherche initiale d'un usager (par exemple, après avoir utilisé l'expression « Gabrielle Roy » dans un catalogue de bibliothèque, des liens se créent automatiquement vers des textes en ligne sur le même sujet, ce qui permet d'élargir la recherche).

De plus, l'université à distance a un bel avenir devant elle depuis l'amélioration des bandes passantes des technologies de l'information et de la communication à la fin des années 1990. L'étudiant peut désormais suivre son cours à la maison tout en obtenant de plus en plus ses documents en texte intégral sur son ordinateur personnel. Le professionnel de la référence pourra ainsi offrir son soutien à domicile, par le biais de la téléconférence, à des étudiants qui feront leurs recherches et leurs travaux à partir de chez eux (Garner, 1999). À cet égard, le projet pilote d'aide à la recherche à distance et en temps réel de la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal, *BiblioDirect*⁹, donne un aperçu de ce qui sera possible dans un proche avenir. Une autre expérience pilote de service de référence à distance,

qui s'est déroulée à l'*University of Illinois at Urbana-Champaign*, a d'ailleurs connu un franc succès (Kibbee, 2002).

On peut penser à ce titre que la téléconférence sera la réponse naturelle à la perte de contact avec l'usager (Riggs, 2002). En effet, s'il se fait de plus en plus de référence par courriel, il reste que pour le moment, ce moyen de communication est un peu déshumanisant et évacue pour beaucoup la possibilité de formation. Par ailleurs, si la formation à distance n'en est qu'à ses balbutiements, elle demeure prometteuse. Le développement de programmes structurés de formation à distance sera sans doute la norme, dans les années à venir, afin de rejoindre des clientèles de plus en plus diversifiées : jeunes étudiants, immigrants, retraités qui reviennent aux études, clientèles éloignées géographiquement qui poursuivront leurs cours tout en travaillant. Les universités devront développer des politiques de formation à l'information et des programmes de formation sur l'Internet en vue de leur intégration au curriculum pour s'assurer que leurs clientèles universitaires acquièrent les connaissances et les habiletés nécessaires pour trouver l'information dans ce nouvel environnement¹⁰.

■ Est-ce la fin des professionnels spécialistes de la référence?

Dans l'article « Dinosaur or dynamo? The future for the subject specialist reference librarian », John Rodwell insiste avec raison sur l'importance du rôle du professionnel de la référence face au chaos informationnel dans lequel nous vivons (Rodwell, 2001). Le rôle que jouent les bibliothécaires de référence auprès de la communauté universitaire qu'ils desservent doit être considéré à sa juste valeur, en comprenant bien que les nouvelles technologies d'accès à l'information, bien qu'incontournables aujourd'hui, ne sauraient remplacer un professionnel non seulement chevronné dans sa matière, mais également un spécialiste

de la recherche d'information en général. Saurait-on dire combien il faut de techniciens informatiques, d'ordinateurs ou d'abonnements en texte intégral pour remplacer un professionnel de la référence qualifié? Serait-ce la fin, dans les bibliothèques universitaires, des professionnels spécialistes de discipline(s) et dotés d'une bonne culture générale? Verra-t-on disparaître ces professionnels de la référence qui connaissent leur discipline, les besoins spécifiques de leur clientèle ainsi que les sources spécialisées du domaine? Vaut-il diminuer le nombre de ces spécialistes qui peuvent donner, sans que cela ne paraisse trop (pour protéger les ego de tout un chacun), un cours sur la méthodologie de recherche de l'information à un professeur ou à un chercheur chevronné? Les nouveaux spécialistes de l'informatique documentaire qui vont œuvrer à la référence dans les bibliothèques universitaires auront-ils cette culture humaniste des bibliothécaires d'expérience¹¹?

Puisque la plupart des usagers, depuis l'avènement des TIC en particulier, pensent qu'ils maîtrisent bien les méthodes de recherche de l'information et qu'ils peuvent se passer des intermédiaires, réduira-t-on la recherche d'information spécialisée à la recherche par mots-clés dans le texte intégral? Il faut souhaiter que non! Nous pensons, bien au contraire, que les bibliothèques universitaires auront toujours besoin de professionnels de la référence dédiés à l'enseignement des méthodes et des savoirs de la recherche spécialisée. Ces professionnels devront se montrer beaucoup plus compétents dans le domaine des technologies et de la pédagogie, en plus de démontrer un niveau intellectuel et culturel toujours plus élevé.

Notes

1. Université de Montréal. Direction des bibliothèques. 2003. *Rapport annuel 2001-2002*. Montréal (Québec) : Université de Montréal, p.7 [http://www.bib.umontreal.ca/db/rapport_annuel_2001_2002.pdf]

2. Cet ajout de nouveaux membres à l'équipe fut le fruit d'une négociation soutenue avec la Direction des bibliothèques et la Direction des technologies de l'information et de la communication.

3. Toutefois, l'implication des bibliothécaires à la référence de premier niveau permet de donner des formations à la recherche d'information « sur le tas » aux étudiants qui n'ont pas suivi de formation et aux chercheurs qui n'ont pas pris rendez-vous avec le bibliothécaire. C'est là, également, un moyen parmi d'autres de rester à l'affût des besoins d'information changeants de la communauté universitaire.

4. Dans certaines grandes universités américaines, il faut même cumuler deux maîtrises.

5. Le mot « maïeutique » désigne une méthode d'enseignement qui, contrairement à la dialectique, ne prétend pas donner le Savoir de l'extérieur mais veut aider, par la réflexion, à le trouver en soi (il vient du grec « maïeutikê » signifiant « art de l'accouchement » et fut employé par Socrate pour désigner sa manière d'enseigner : accoucher les esprits, c'est à dire faire découvrir à l'interlocuteur des vérités qu'il porte en lui).

6. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Groupe de travail sur la formation documentaire. Sous-comité des bibliothèques. 2003. *Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises*. Montréal: Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec [http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf]

7. Projet canadien de licences de site nationales. 2003. *Le projet canadien de licences de site nationales signe une entente d'accès en direct aux revues de ScienceDirect*. Ottawa : PCLSN [http://www.pclsn.ca/pr/pressreleases/sciencedirect_fr.pdf]

8. Université de Montréal, Direction des bibliothèques, 2003. *L'assistant SFX, un logiciel qui facilite l'intégration des étapes du processus de recherche documentaire*. Montréal : Université de Montréal

[http://www.bib.umontreal.ca/qdn/qdn_2003_12_19.htm]

9. Université de Montréal. Direction des bibliothèques. 2002. « *BiblioDirect* », un service d'aide interactif pour les usagers du pavillon Marie-Victorin [de l'Université de Montréal]. Montréal : Université de Montréal

[http://www.bib.umontreal.ca/qdn/qdn_2002_03_1.htm]

10. Université de Montréal. Secrétariat général. 2002. *Politique de formation à l'utilisation de l'information*. Montréal : Université de Montréal

[http://www.secgen.umontreal.ca/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_9.pdf]

11. Dans le film *Les invasions barbares*, on souligne intelligemment cet écart entre les générations. Voir : Odile Tremblay. 2003. « Cannes fait un triomphe aux invasions barbares », *Le Devoir*, jeudi 22 mai, cahier A, p. 1.

Bibliographie

Chowdhury, G. G. 2002. « Digital Libraries and Reference Services : Present and Future », *Journal of Documentation*, vol. 58, no 3, pp.258-83.

Dougherty, R. M. 2002 « Reference Around the Clock: Is It Your Future? », *American Libraries*, vol. 33, no 5 (mai), pp. 44-46.

Garner, I. 1999. « New reference : Diversifying Service Delivery », *IATUL Proceedings* (New Series), vol. 9.

Jagman, H. 2002. « An Introduction to the Next Steps in Online Reference Services », *Public Services Quarterly*, vol. 1, no 2, pp. 5-13.

Kibbee, J., Ward, D. et W. Ma. 2002. « Virtual Service, Real Data : Results of a Pilot Study », *Reference Service Review*, vol. 30, no1, pp. 25-36.

Kutzik, J.-S. 2001. « It's EGATS All Over Again : Behind the Scenery in Reference Services », *Colorado Libraries*, vol. 27, no 2 (été), pp. 17-20.

Rader, H. B. 2000. « Information Literacy in the Reference Environment : Preparing for the Future », *Reference Librarian*, no 71, pp. 25-33.

Riggs, C. 2002. « Virtual Reference Services... What, Why and How? A Report on a Teleconference », *Library Hi Tech News*, vol.19, no 4, pp. 7-9.

Rodwell, J. 2001. « Dinosaur or dynamo? The Future for the Subject Specialist Reference Librarian », *New Library World*, vol. 101, no 1160/1161, pp. 48-52.

Terrains - Chalets - Location



- 3 lacs privés
- Plus de 150 terrains
- 15,000,000 p.c.
- Parc linéaire 10,000 pi.
- Architecture contrôlée
- Terrain 43,560 p.c. et +

1-866-TREMBLANT
873-6252

www.VisionTremblant.com

SERVICE AUX INSTITUTIONS ET ENTREPRISES

PRODUITS

- CD, livres
(français et anglais)
- DVD/VHS,
cédéroms et logiciels
- Partitions, instruments
de musique et accessoires
- Jeux
(éducatifs et de console)
- Papeterie fine et
publications officielles
- Chèques-cadeaux

SERVICES

- Conseils personnalisés
- Salles d'exposition
- Envois d'office/consignations
- Service de recherche
bibliographique
- Commandes spéciales
- Réparation d'instruments
et location de pianos,
Montréal (Berri)
- Cadeaux corporatifs
- Service de réclamations
d'assurance

GROUPE ARCHAMBAULT INC.

QUEBECOR MEDIA

ARCHAMBAULT 

musique • lecture • vidéo

(514) 849-6201 poste 493

camelot 

produits
d'informatique

(514) 849-6206 poste 325

Paragraphe

livres anglais

(514) 845-5811

Librairies agréées en français et en anglais

Information générale: (514) 849-6201 poste 493

www.puq.ca

Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096

Lecture publique et culture au Québec

(XIX^e et XX^e siècles)

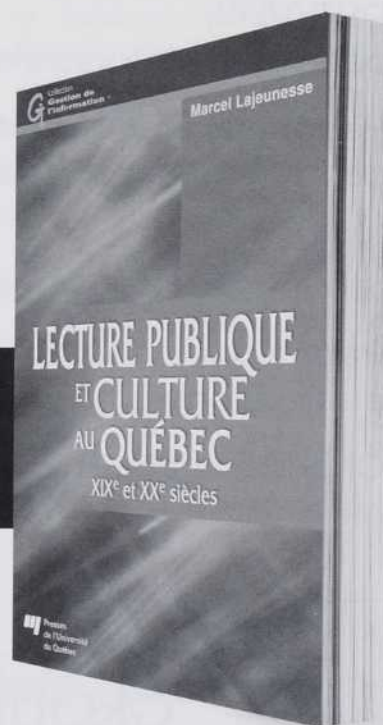
Des cabinets de lecture aux bibliothèques paroissiales ou municipales, l'auteur nous entraîne à la découverte des acteurs et des événements qui ont jalonné le cours de l'histoire de la lecture publique au Québec. En examinant l'évolution des bibliothèques publiques, qu'elles soient confessionnelles ou laïques, il décrit le rôle social et culturel de ces institutions au cours des XIX^e et XX^e siècles, présente les défis qu'elles devront relever et trace un bilan de la politique de l'État québécois.

Marcel Lajeunesse

Dans la collection *Gestion de l'information*
ISBN 2-7605-1298-3, 244 pages, 39 \$

Également disponibles

L'archivistique 25 \$
Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur 63 \$
Les fonctions de l'archivistique contemporaine 55 \$
Les fondements de la discipline archivistique 38 \$
La gestion d'un centre d'archives 45 \$
La gestion des archives informatiques 28 \$
La gestion des archives photographiques 45 \$
Une histoire de l'archivistique 39 \$
Images en mouvement 29 \$
Typologie des documents des organisations 49 \$
Veille stratégique et PME 59 \$



Presses de l'Université du Québec

Les grands diffuseurs
de la connaissance depuis **35** ans

35^e congrès de la CBPQ:

Des bibliothèques valeureuses? Valorisées? Valorisantes?

À valeurs multiples!

Audrey Attia

bibliothécaire pour SOLIDAGE, Groupe de recherche Université de Montréal -
Université McGill sur les services intégrés pour les personnes âgées
Bibliothèque de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal
audattia@yahoo.ca

En mai dernier se tenait à Dorval le 35^e congrès de la CBPQ¹. Cette année, le comité organisateur, présidé par Veronica Oliveros, avait décidé de réunir les participants autour du thème « Valeur, utilité et rendement des bibliothèques ». Ce choix n'était évidemment pas fortuit : dans un contexte changeant, où les fusions et défusions municipales ont redéfini le paysage « bibliocambolesque » québécois, la question de la valeur se pose, ou plutôt se re-pose, et ce, même dans les milieux où la valeur intrinsèque des bibliothèques n'était jusque-là pas remise en question. Les participants sont venus nombreux pour débattre des nouvelles manières d'aborder ces sujets.

C'est Jean-Jacques Simard, professeur de sociologie à l'Université Laval, qui a posé les premières questions: l'utilité et le rendement sont-ils en train de faire disparaître la valeur des bibliothèques? Quels sont les rapports entre une institution et la société dans laquelle elle évolue? Quelles valeurs inspirent la conception de la bibliothèque? Pour répondre à ces questions, M. Simard nous a invité à redécouvrir les caractéristiques premières qui font la spécificité des bibliothèques. M. Simard nous a ainsi fait rêver quelques instants à un monde meilleur, un monde où les bibliothèques pourraient se soustraire au clientélisme forcené et à la société de consommation. Mais il fallait se rendre à l'évidence: l'existence même des bibliothèques, quel que soit leur milieu, dépend de leur performance et de leur utilité auprès de

clients qu'il faut attirer et fidéliser toujours en plus grand nombre. M. Simard avait posé les premiers jalons théoriques, il fallait maintenant passer à la pratique. Trois grands axes thématiques ont particulièrement retenu l'attention: les technologies au service de la performance, la mesure du rendement et le transfert du savoir et des connaissances dans les bibliothèques.

Les technologies au service de la performance

La question des technologies, celle de la valorisation des collections électroniques et celle de leur meilleure utilisation étaient toutes au centre des débats. Sylvie Belzile, directrice des services des bibliothèques de l'Université Sherbrooke, a expliqué que la généralisation des bibliothèques virtuelles était une des tendances fortes actuellement. La mise en commun de ressources hétérogènes est une façon de valoriser les collections tout en rentabilisant leur coût. C'est dans cette perspective qu'elle a présenté la Bibliothèque de recherche virtuelle québécoise, un projet des bibliothèques universitaires du Québec.

De son côté, Richard Dumont, directeur de la Bibliothèque de l'École polytechnique de Montréal, nous a présenté la norme *OpenURL* et la méta-recherche. Rappelant avec humour que si les bibliothécaires aiment chercher, la plupart des gens aiment surtout trouver (« Only

librarians like to search, everyone else likes to find »), il a montré comment ces technologies peuvent simplifier et rentabiliser l'utilisation des ressources numériques. Gilles Caron, directeur de la Bibliothèque Paul-Émile Boulet à l'Université du Québec à Chicoutimi, et Patrick Beaulieu, agent de recherche pour le Groupe de recherche départementale sur les documents structurés de l'Université de Montréal, ont présenté *Sourcier*, un ensemble d'applications « *open source* » permettant non seulement le traitement et la diffusion numérique de la documentation régionale, mais également leur référencement dans des outils de recherche différents (catalogue de la bibliothèque, Google, etc.).

Mesure du rendement et de la performance

Plusieurs conférenciers ont présenté leurs techniques de mesure de la qualité et du rendement de leurs services. Alain Bourque, de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'Université Laval, a attiré notre attention sur un problème majeur de l'évaluation – soit le manque de statistiques qualitatives – et a présenté LibQUAL+, un outil d'évaluation pour les bibliothèques de recherche développé par l'*Association of Research Libraries*. Centré sur l'utilisateur, cet outil permet de mesurer pour chaque service le niveau minimal requis, le niveau optimal désiré et le niveau observé. En 2003, 400 bibliothèques dans le monde ont d'ailleurs utilisé cet outil.

Pierre Meunier, conseiller en évaluation et en normalisation pour le nouveau réseau des Bibliothèques de Montréal, a quant à lui esquissé les grandes lignes d'un plan directeur de normes minimales de service et de mesures de la performance destinées aux bibliothèques du

réseau. Tout un défi quand on pense à l'hétérogénéité de ces bibliothèques! Enfin, Deirdre Moore, bibliothécaire à *Forintek Canada Corporation*, a abordé la mesure du rendement dans les bibliothèques spécialisées. Elle a expliqué comment utiliser le langage du retour sur investissement pour démontrer clairement aux décideurs la valeur ajoutée de la bibliothèque dans l'organisation.

Transfert du savoir et des connaissances

Autre thème de ce congrès: le transfert du savoir et des connaissances constitue l'un des enjeux majeurs des trois prochaines décennies. Jean-Michel Viola, chercheur au CEFRIO², a attiré notre attention sur la problématique des transferts de connaissances entre générations. Les départs massifs à la retraite des baby-boomers rendent problématique la question de la formation de la relève. Ainsi, le projet sur *Le transfert intergénérationnel du savoir*, que ce dernier coordonne, a pour buts d'identifier les connaissances essentielles à l'organisation – en utilisant la cartographie des connaissances – et d'étudier les conditions optimales de transfert. Avec humour, il a montré que les conditions du transfert des connaissances entre générations dépendent aussi des profils de travailleurs. Pour les baby-boomers, le respect de la hiérarchie est essentiel tandis que la génération X respecte davantage les compétences. Quant aux Y, ils

aimeraient défier les règles et « vivre l'instant ». À bon entendeur...

Faisant écho à ces questions, une table ronde a ensuite eu lieu autour d'une expérience sur le mentorat menée à la Bibliothèque de l'Université Laval. On y a présenté le mentorat comme étant une façon efficace de favoriser le transfert intergénérationnel.

Par la suite, Hélène Carrier, directrice de la Bibliothèque Morisset à l'Université d'Ottawa, a abordé la gestion de carrière, expliquant que les qualités les plus importantes et les plus difficiles à trouver chez un candidat sont notamment l'aptitude à jouer un rôle de leader, des compétences de gestionnaire et la faculté d'adaptation au changement. Elle a aussi donné dix conseils pour bien gérer sa carrière aujourd'hui, dont celui de bien choisir son prochain patron, la personne la plus importante dans un itinéraire professionnel (car en général, on quitte d'avantage un patron qu'une organisation!).

Silvie Delorme, chef de division à la Bibliothèque du Vieux-Longueuil, a offert une synthèse remarquée du rôle de la bibliothèque publique au sein de la société. S'appuyant sur de grands textes fondateurs, dont le Manifeste de l'Unesco de 1994, la Déclaration de Glasgow³ et le Manifeste du Sommet mondial sur la société de l'information⁴ de 2003, elle a rappelé les missions des bibliothèques en termes de développe-

ment et de maintien de la liberté intellectuelle, de sauvegarde des valeurs démocratiques et des droits humains universels et, enfin, d'appui au développement personnel, culturel, à la recherche et à l'éducation continue. Dans une perspective municipale, elle précise qu'il est essentiel de développer une politique de l'information à laquelle la bibliothèque ainsi que les autres acteurs de l'information s'identifient et qui les valorise. Elle invite les bibliothèques à prendre davantage position au niveau local en participant à des initiatives de mise en réseau des ressources informationnelles locales.

S'il reste encore beaucoup à faire en matière de valorisation et de positionnement des bibliothèques au Québec, on sent partout un élan d'optimisme. Les bibliothèques doivent se saisir du fait que l'information est actuellement au cœur des problématiques et, ainsi, mieux se positionner dans les divers réseaux informationnels de la société.

On retiendra de ce congrès le grand dynamisme et la créativité des différents milieux de l'information et de la bibliothéconomie; beaucoup de nouveaux visages également. Personne n'oubliera non plus le conte traditionnel-moderne du « Village des ronds », interprété par l'excellent Jean-Marc Massie lors du souper-divertissement. S'il reste beaucoup à faire dans le domaine des sciences de l'information, c'est tant mieux!

Les nouveaux défis du monde de l'édition

La journée pré-congrès avait pour sujet les nouveaux défis du monde de l'édition numérique et les nouveaux modèles d'édition. Des professionnels issus du monde de l'édition et de la bibliothéconomie ont donc tour à tour fait part de leurs réflexions et de leurs préoccupations dans ce domaine.

L'édition numérique est en pleine expansion. Lucien Cournoyer, d'*EBSCO Canada*, précise qu'en 1999, 7% de ses produits étaient disponibles en ligne, contre 65 % aujourd'hui. Tout en apportant de nouveaux débouchés, le numérique modifie de façon irrémédiable les comportements du public et du monde de l'édition. Selon Guylaine Beaudry, directrice d'*Érudif*, ce monde

est plus complexe qu'il n'y paraît. Beaucoup pensent que tout se joue chez les éditeurs commerciaux en situation d'oligopole. Pourtant, il existe de nombreux éditeurs sans but lucratif qui produisent 50 % des revues les plus influentes dans le domaine des sciences humaines et sociales, et au Québec, la grande majorité des revues sont publiées par des éditeurs indépendants sans but

lucrative. De plus, ces dernières sont trois fois moins chères que les revues des éditeurs commerciaux.

Les technologies ont rendu possible l'accès immédiat au texte intégral. Comme le constate Lucie Molgat, directrice de la Diffusion de l'information à l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST), l'accès au contenu sera le défi de cette décennie. On note en ce sens un changement dans la conception de l'article, qui a une vie propre et n'est plus rattaché à une revue. Yves Gingras, directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie de l'UQAM, explique que certaines disciplines, comme les sciences pures, sont mieux préparées que d'autres à profiter de ces changements, du fait de leur situation éditoriale et parce qu'elles sont mieux diffusées électroniquement. Ainsi, l'accès en ligne aux thèses et aux monographies pourrait constituer une voie utile pour maximiser la diffusion et l'impact des publications en sciences sociales.

L'augmentation exagérée du prix des abonnements électroniques a engendré le mouvement du libre accès, dont le but est la diffusion transparente et gratuite d'articles scientifiques. Plusieurs modèles d'édition ont vu le jour, proposant une alternative viable incluant un réel modèle d'affaires. Certains

modèles permettent la diffusion transparente et gratuite des contenus comme le projet *PloS*⁶, soutenu par une fondation privée, ou la coalition SPARC⁷, financée par les membres de l'*Association of Research Library*. Avec Biomed Central⁸, c'est l'auteur ou son université qui paie l'édition électronique des textes. Un autre modèle est celui des dépôts institutionnels, comme DSpace⁹ du *Massachusetts Institute of Technology* ou le service *Érudit*¹⁰ au Québec. Également, l'édition numérique a permis l'émergence de revues électroniques autogérées telles COMMposite, une revue indépendante de recherche en communication, créée par des étudiants de l'UQAM et de l'Université de Montréal. De son côté, Roger Charland, éditeur de la revue électronique indépendante *Hermès*, a fait une intervention remarquée. Sa revue remet en cause le concept d'information et l'usage qu'en fait la bibliothéconomie. Publiant sans subvention ni dépendance commerciale, il s'interroge sur la possibilité de diffuser le savoir sans passer par le monde marchand.

Une autre réponse à l'augmentation exagérée des coûts des abonnements électroniques: les consortiums de bibliothèques, qui permettent un élargissement de l'accès aux ressources et un meilleur contrôle des dépenses, mais conservent leur dépendance aux édi-

teurs commerciaux. Mireille Janeau, directrice des collections de la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal, a présenté le consortium de la CREPUQ¹¹. Le bilan est très positif puisque les ententes ont généré un gain économique de 36% et de meilleures conditions contractuelles. Il reste cependant aujourd'hui quelques difficultés dues, entre autres raisons, à l'hétérogénéité des membres et à la disparité des collections. Un consortium ne coûte pas moins cher, mais permet d'obtenir beaucoup plus. Enfin, le consortium des ressources électroniques pour les bibliothèques publiques québécoises (CAREQ), en cours de création, a été présenté par Françoise Martin, chef de service des Bibliothèques publiques de Terrebonne.

D'autres difficultés posées par l'édition numérique ont été soulevées: comme tout est gratuit sur Internet, le public ne veut pas payer pour l'accès en ligne. Par ailleurs, les attentes des usagers ont augmenté: les textes doivent être disponibles en tout temps. Enfin, la *Loi sur le droit d'auteur* est mal adaptée à l'édition numérique. Pour Lucie Molgat, il serait possible de mettre en place certaines solutions, notamment informer l'utilisateur des limites du Web, des coûts réels de l'information fiable et de la nécessaire reconnaissance des sources. Il faudrait également investir dans la formation du personnel.

Notes

1. Le programme ainsi que les présentations du congrès sont disponibles sur le site de la CBPQ :

www.cbppq.qc.ca/congres/congres2004/congres2004.html

2. www.cefrio.qc.ca

3. www.ifla.org/faife/policy/iflastat/gldeclar-f.html

4. www.itu.int/wsis/index-fr.html

5. *Érudit* permet la diffusion des résultats de la recherche universitaire. Il accueille toute revue universitaire et fait de l'édition électronique de livres et thèses. À ce jour, il héberge plus de 50 revues francophones québécoises et permet un accès gratuit au contenu 2 ans après sa parution. Site : www.erudit.org

6. www.publiclibraryofscience.org

7. www.arl.org/sparc/

8. www.biomedcentral.com

9. www.dspace.org

10. Voir note 3.

11. La CREPUQ compte 18 bibliothèques universitaires réunies pour mieux négocier leurs achats. Site : www.crepucq.qc.ca



La Bibliothèque du Musée canadien des civilisations fête ses 150 ans

Sylvie Gervais, M.S.I.

Bibliothécaire

Université du Québec en Outaouais

sylvie.gervais@uqo.ca

Nathalie Mainville, M.S.I.

Bibliothécaire au catalogage

Musée des beaux-arts du Canada

nmainville@gallery.ca

Monique Viens, M.S.I.

Catalogueuse

Agence du revenu du Canada

monique.viensdufresne@ccra-adrc.gc.ca

Cet article fait suite à un travail effectué dans le cadre du cours Les bibliothèques et leurs publics donné par Monsieur Réjean Savard à l'EBSI, à l'automne 2003.

Cette année, la Bibliothèque du Musée canadien des civilisations célèbre son 150^e anniversaire conjointement avec trois autres bibliothèques dont les collections sont issues de celles de la Commission géologique du Canada : la Bibliothèque de la Commission géologique du Canada, celle du Musée canadien de la nature et celle du Musée des sciences et de la technologie du Canada. Pour souligner cet événement, nous dresserons dans ces lignes le portrait de la Bibliothèque du Musée canadien des civilisations et de ses services.

Les collections du Musée canadien des civilisations, autrefois le Musée national de l'Homme, remontent à la création de la Commission géologique du Canada

en 1841. Le 19 novembre 1854, l'obtention du premier fonds d'acquisition permet la création et l'établissement de la bibliothèque du Musée. L'année 2004 marque ainsi ses 150 ans d'existence.

La mission de la bibliothèque du musée s'accomplit en regard de la culture canadienne et de celle des Premières nations. La bibliothèque est donc « responsable de la gestion, de la préservation et de l'accessibilité des ressources documentaires » (SMCC, 2003). Elle contribue à la compréhension de la culture et de l'histoire d'un océan à l'autre, de l'époque préhistorique à aujourd'hui.

La bibliothèque est l'une des composantes de la division Bibliothèque, Archives et Services de documentation.

Son personnel se compose de trois bibliothécaires (la responsable, une bibliothécaire chercheuse et un bibliothécaire des services techniques) et de trois techniciens en documentation (un agent des acquisitions, une technicienne aux prêts et à la référence et une technicienne à la circulation, au contrôle des périodiques et au catalogage). Comme dans plusieurs bibliothèques, ce personnel, assez réduit en nombre, consacre l'essentiel de ses énergies à la prestation de services de base.

Collections

Les collections de la bibliothèque, qui remontent au 19^e siècle, constituent une ressource nationale dans le domaine de l'anthropologie. Aujourd'hui ces collections, qui se composent de livres, de photographies, d'enregistrements sonores, d'images en mouvement et de documents textuels non publiés, englobent d'autres disciplines telles que l'histoire et la culture matérielle, l'archéologie, l'ethnologie, les Premières nations du Canada, le folklore et les études culturelles traditionnelles ainsi que la muséologie. De plus, la bibliothèque est dépositaire de toutes les publications produites par le musée : monographies, cédéroms interactifs, catalogues d'expositions, etc. Ainsi, la collection de la bibliothèque compte 60 000 titres de monographies, 2 500 livres rares, 3 000 dossiers thématiques, près de 1 000 vidéocassettes et DVD ainsi que 2 500 titres de périodiques.

L'un des défis actuels liés au développement des collections consiste en l'acquisition de bases de données spécialisées en muséologie et en anthropologie. Ce type d'outil est difficile à acquérir et il en existe peu sur le marché, particulièrement en français. Par ailleurs, les demandes très pointues des chercheurs exigent l'acquisition de ressources documentaires de plus en plus spécialisées.

Les services

Au cours de l'année 2002, la bibliothèque a accueilli près de 10 000 visiteurs. Deux

types de clientèle fréquentent la bibliothèque : la clientèle interne, qui se compose des chercheurs et des employés des différentes unités administratives du musée, et la clientèle externe, qui provient à la fois des institutions académiques et des musées tout en comprenant des collectionneurs et des visiteurs. Depuis quelques années, les producteurs de programmes pédagogiques qui utilisent les nouvelles technologies du multimédia constituent une nouvelle clientèle. Notons enfin que des membres des communautés autochtones et certains consultants en information font également partie de la clientèle.

Tous les services offerts par la bibliothèque sont bilingues afin de répondre à son statut d'organisme gouvernemental fédéral. L'accueil et l'orientation se font par l'entremise du service de référence, mais les visiteurs peuvent aussi obtenir de l'information par téléphone et par le biais du site Web.

Le prêt est accessible aux chercheurs et aux employés du musée, mais ses modalités précises peuvent varier selon les besoins de la clientèle. Ainsi, la clientèle externe peut emprunter les documents de la bibliothèque par l'entremise du service de prêt entre bibliothèques. En 2002, les membres du personnel ont effectué 8 800 prêts de documents pour leurs activités de recherche et ils ont répondu à 3 000 demandes de renseignements.

Le service de référence est offert à tous, mais il l'est toutefois selon différentes modalités. Par exemple, aucune restriction ne s'applique pour la clientèle interne (et notons que les questions, souvent très spécialisées, peuvent demander plusieurs jours de recherche à la bibliothécaire de référence). Pour la clientèle externe, le temps consacré à la recherche est limité à une heure.

Pour répondre aux besoins d'information de sa clientèle, la bibliothèque offre notamment :

- une liste de diffusion des périodiques récents;
- un portail de ressources documentaires;

- un service d'alerte pour les chercheurs constitué des tables des matières électroniques de l'ICIST;
- une collection de « e-books »;
- plusieurs services tarifés de reproduction.

Pour mettre en valeur sa collection, la bibliothèque organise des visites guidées. Elle donne des formations au personnel sur l'utilisation des bases de données et du catalogue en ligne. De plus, la bibliothèque offre un service d'information aux équipes chargées des expositions du musée.

Les publications offertes pour la mise en valeur de la bibliothèque se composent de bibliographies et de dossiers thématiques. Des ressources reliées aux expositions du musée sont regroupées dans un présentoir à l'entrée de la bibliothèque.

Technologies

La bibliothèque utilise GEAC comme système intégré de gestion de bibliothèque. Celui-ci est compatible avec la norme Z39.50. Le catalogue en ligne donne accès à la collection de la bibliothèque et des archives du Musée canadien des civilisations, à la collection du Musée canadien de la guerre ainsi qu'à des liens vers d'autres ressources électroniques. Le catalogue intègre tous les types de documents : livres, périodiques, photographies, archives textuelles, audiovisuelles et électroniques. En 2002, le nombre de recherches effectuées dans le catalogue en ligne s'est élevé à 94 000, une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente.

Le personnel et les chercheurs ont accès, à partir de leur bureau, au catalogue et aux bases de données de la bibliothèque. La clientèle externe peut accéder au catalogue via le site Web ou sur place à partir de la douzaine de postes informatisés aménagés à cette fin.

Le site Web de la bibliothèque permet d'avoir un tour d'horizon des services offerts et de l'ensemble de la collection. Il offre en outre la possibilité de visualiser la collection d'artefacts à par-

tir du catalogue de la réserve des collections. Bien que ce dernier soit difficile à trouver à partir de la page d'accueil du musée, son organisation demeure simple et conviviale. Dans le même ordre d'idées, il faut noter que l'accès à la bibliothèque de l'intérieur du musée s'avère également problématique à cause d'une signalisation déficiente.

Espaces et aménagement

L'entrée de la bibliothèque est située au rez-de-chaussée du musée, face à la rivière des Outaouais. Le design architectural de la bibliothèque s'harmonise avec celui du musée dont le style audacieux marie les lignes droites et les courbes.

L'aménagement est chaleureux. Grâce à des murs de verre, la lumière naturelle entre dans la bibliothèque et crée une atmosphère accueillante. Le comptoir de prêt, les rayons, l'armature des fauteuils et les tables de consultation sont en bois massif. Une aire de visionnement de documents audiovisuels est intégrée à la bibliothèque. Des tableaux et des créations d'artistes canadiens complètent la décoration.

Au rez-de-chaussée, nous retrouvons les collections de référence, de documents audiovisuels et les nouveautés. Les monographies et les périodiques sont situés au deuxième étage. L'espace réservé à la clientèle se compose de quelques tables de travail réparties sur les deux étages.

Les postes informatiques publics ont été aménagés dans un espace adjacent à l'extérieur de la bibliothèque. Ces derniers donnent accès au site Web du musée, au catalogue de la bibliothèque et à la base de données d'artefacts.

Conclusion

Notre visite nous a permis de découvrir un milieu dont les services sont réellement axés sur les besoins de la clientèle desservie. Le personnel, que nous voulons d'ailleurs remercier pour sa col-

Coordonnées

Musée canadien des civilisations

Bibliothèque et Archives

100, rue Laurier

C.P. 3100, Succursale B

Gatineau (secteur Hull) Québec J8X 4H2

Tél. : (819) 776-7173, Téléc. : (819) 776-7152

Courriel : biblio@civilisations.ca, www.civilisations.ca/cmc/biblio/index-fr.html

La Bibliothèque du Musée canadien des civilisations est accessible de 9h à 17h du lundi au vendredi, pendant la période estivale. De la mi-octobre au 30 avril, du mardi au vendredi.

laboration, est dévoué et chaleureux : il prend à cœur de faire connaître la collection et les services particuliers de cette bibliothèque.

Références

Musée canadien des civilisations. Bibliothèque, archives et services de documentation. 2003. *Plan stratégique 2002*. Gatineau : Le Musée, p. 5-9.

Musée canadien des civilisations. Bibliothèque, archives et services de documentation. 1994. *La Bibliothèque et les archives*. Gatineau : Le Musée, [<http://www.civilisations.ca/cmc/biblio/index-f.html>]

Société du Musée canadien des civilisations. 2003. *Rapport annuel 2002-2003*. Gatineau : La Société, p. 31-33.



Vous avez envie de réagir après la lecture d'un article de la revue ?

La rubrique «Boîte aux lettres» est conçue spécialement pour vous.

Toute personne désireuse d'apporter son point de vue, ses réflexions ou ses commentaires peut les expédier par courrier, au 353, rue St-Nicolas, bureau 103, Montréal (Québec), H2Y 2P1, par télécopie : (514) 845-1618 ou par courriel : info@cbpq.qc.ca à l'intention du Comité de rédaction, au secrétariat de la CBPQ.

La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

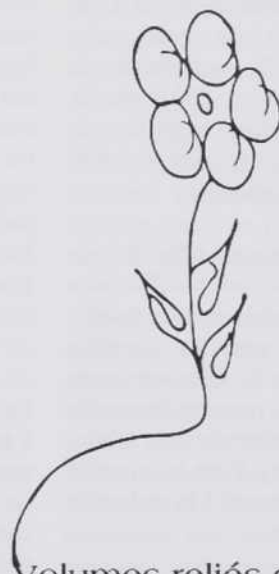
LIBRAIRIE MERCIER

librairie agréée,

40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6

Téléphone : (450) 435-0581

Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe
Arts et histoire
Littérature
Scientifiques
Médicaux
Service de recherche



Hecquard, Françoise et Marielle de Miribel. 2003. *Devenir bibliothécaire-formateur : organiser, animer, évaluer*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 380 p.

Diane Sauvé, adjointe au directeur général, formation à l'utilisation de l'information
Direction des bibliothèques, Université de Montréal
diane.sauve@umontreal.ca

À l'ère où on publie abondamment sur la formation des utilisateurs, disons d'entrée de jeu, pour éviter toute confusion, que ce livre se penche principalement sur l'organisation et l'animation de formations à l'intention du personnel de bibliothèque. Un petit tour de la littérature bibliothéconomique permet de constater qu'il existe en fait peu de publications sur ce sujet, celles portant sur la formation professionnelle (initiale et continue) traitant davantage du contenu à transmettre que de l'organisation d'activités ou de la pédagogie en lien avec ces activités.

Les auteures de *Devenir bibliothécaire-formateur*, Françoise Hecquard et Marielle de Miribel, sont toutes deux conservatrices en chef de bibliothèque en France, la première dirigeant la Bibliothèque départementale des Yvelines et la seconde étant ingénieure pédagogique à Médiadix (Université de Paris 10). Leur parcours professionnel et académique respectif en a fait des spécialistes de la formation et ni l'une ni l'autre n'en est à sa première publication sur ce sujet (et en bibliothéconomie en général): Hecquard a dirigé entre autres deux éditions du *Métier de bibliothécaire* et de Miribel a produit des ouvrages concernant la fonction « communication » en bibliothèque.

Pourquoi ce livre?

« La formation professionnelle est un sujet d'actualité et de nombreux bibliothécaires ont à assumer le rôle de formateur, le rôle d'initiateur au métier et à ses valeurs auprès des collègues et le rôle de médiateur auprès des utilisateurs. Cet ouvrage a pour objectif de permettre à des bibliothécaires de chausser les bottes d'un formateur ou, du moins, d'appréhender et de mieux comprendre les enjeux, plaisirs et difficultés de ce métier à la fois proche et différent du leur » (p. 9).

Plusieurs bibliothécaires, experts dans un domaine particulier, sont en effet appelés à donner des formations au sein de la profession sans nécessairement être outillés en pédagogie. Les auteures ont voulu par ce livre « concret, fondé sur l'expérience », transmettre les connaissances qu'elles ont acquises au cours des années en insistant toutefois sur la nécessité de compléter ces connaissances par la pratique, indispensable au développement de la compétence. L'approche est résolument constructiviste, Hecquard et de Miribel percevant le rôle du formateur comme en étant un « de médiateur, de facilitateur, éventuellement d'accoucheur » (p. 69).

Si le titre du livre insiste sur le rôle de formateur, *Devenir bibliothécaire-formateur* vise également ceux qui, appelés « commanditaires », ont à prendre en compte les besoins de formation, déterminer l'offre d'activités et voir à l'embauche de formateurs, c'est-à-dire les employeurs, les directeurs de ressources humaines, les écoles de formation et les associations professionnelles. Certaines sections du livre font allusion à la formation des utilisateurs mais celle-ci n'est pas au cœur du propos; les bibliothécaires intéressés davantage par ce sujet risquent de demeurer sur leur faim même s'ils peuvent transférer les éléments de pédagogie et de communication interpersonnelle abordés à leur champ d'activités. Quelques sections seront d'intérêt seulement pour qui pratique en France puisqu'elles traitent exclusivement du contexte de pratique professionnelle de l'Hexagone.

La première partie de l'ouvrage, intitulée « Contexte, acteurs, raisons d'être de la formation », s'ouvre sur un aperçu des enjeux et finalités de la formation. De nombreuses questions, soulignent les auteures, doivent être posées en amont de la formation, celle-ci n'étant pas une panacée : « Bien souvent, des difficultés d'adéquation des personnels à leurs missions sont aussi d'ordre organisationnel, culturel ou personnel; ils seront donc plus vite résolus si l'on s'attache à traiter directement la cause plutôt que de vouloir traiter les effets induits » (p. 36). L'offre de formation est donc une avenue que l'organisation choisit parmi d'autres pour résoudre un problème, par exemple améliorer un service jugé déficient. Alors que l'on conçoit souvent la formation en terme de tandem formateur-apprenant, les auteures insistent beaucoup sur le triangle commanditaire-formateur-apprenant, apportant donc au propos une perspective davantage organisationnelle. Cette première partie du livre comprend également des sections sur le formateur (abordant entre autres ses motivations) et sur le public constitué des gens « à former »; elle se conclut

par une section importante sur la communication interpersonnelle, riche en cadres théoriques.

La deuxième partie de *Devenir bibliothécaire-formateur*, « Mise en oeuvre pédagogique », traite de l'animation et de l'organisation de formations données en présentiel à des petits groupes d'adultes. Une trentaine de fiches pratiques sont intercalées dans les sections. La section sur l'animation parle des « rituels d'ouverture » d'une formation, de l'attitude du formateur, des méthodes pédagogiques (paradoxalement peu présentes considérant les objectifs de cette publication) et de gestion de la dynamique de groupe. Celle portant sur l'organisation d'une formation aborde la notion d'objectif pédagogique, de présentation d'un projet de formation, de montage d'une séquence de formation, de choix des intervenants et d'évaluation (davantage celle des activités que l'éva-

luation des apprentissages). Des exemples d'activités et de formulaires d'évaluation ainsi qu'une liste de sites Internet français pertinents au propos du livre sont présentés en annexes, auxquelles s'ajoute une bibliographie. L'introduction mentionne la présence d'un index et d'un glossaire mais ceux-ci ne se retrouvent pas dans le livre.

Tout au long de l'ouvrage, les auteures présentent et vulgarisent plusieurs modèles théoriques en lien avec les aspects abordés et donnent des exemples concrets issus de leur expérience. Pour un manuel, on aurait pu souhaiter une mise en page plus aérée et un texte qui mette davantage en relief les différents éléments constitutifs du contenu; si le style est clair et permet une lecture en continu aisée, il est moins bien adapté à un objectif de consultation rapide ou de lecture récapitulative. Ajoutons que le contenu aurait sans

doute pu être resserré à certains endroits : plusieurs sujets reviennent sous différentes formes dans plus d'une section. C'est le cas par exemple de la question de la dynamique de groupe présente dans les sections 3.5 et 6.5 et dans la fiche pratique 3 et de celle de la modulation de la voix et de la respiration, que l'on retrouve dans la section 5.2 et la fiche pratique 4.

Ceci dit, cet ouvrage procure beaucoup de matière pour alimenter la réflexion et la pratique du bibliothécaire-formateur, dont le rôle est appelé à grandir compte tenu de l'évolution rapide de la profession et des besoins de formation continue que cela entraîne. Ajoutons que la perspective organisationnelle et celle de communication interpersonnelle qui colorent l'ensemble du contenu permettent au lecteur d'aborder le sujet de la formation sous un angle sensiblement différent d'autres publications.

ARGUS

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELS
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Politique éditoriale

ARGUS, la revue québécoise des professionnels de l'information documentaire, publie des textes traitant notamment de la formation, du rôle, du statut et des conditions de travail du bibliothécaire et des autres professionnels de l'information dans la société, du professionnalisme, des nouvelles technologies, des nouveaux marchés, de l'environnement économique et socio-politique, des besoins des clientèles, des services et des produits documentaires et des nouvelles orientations de la recherche.

Le Comité de rédaction accepte des textes originaux, en français ou en anglais, qui peuvent pren-

dre par exemple les formes suivantes : article de fond, état de la question, entrevue, compte rendu, texte d'opinion, article décrivant une expérience ou une réalisation, chronique sur la documentation professionnelle, la recherche, la gestion des services documentaires, les nouvelles technologies, etc.

Les **manuscripts** doivent être présentés à double interligne sur papier format lettre (8,5" x 11") imprimés recto seulement, et expédiés en trois exemplaires au secrétariat de la CBPQ (Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 353 rue Saint-Nicolas, bureau 103,

Montréal (Québec), H2Y 2P1). Ils peuvent également être soumis sous format électronique (format doc ou rtf). Une **page préliminaire** doit comprendre le titre, le nom des auteurs, leurs coordonnées (adresse de correspondance, numéros de téléphone et de fax, adresse de courrier électronique), leur titre ou statut professionnel et leur lieu de travail. Sauf exceptions, un texte ne doit pas comporter plus de 25 pages incluant les tableaux, les illustrations, les notes explicatives et la bibliographie. Pour un compte rendu d'ouvrage, la longueur prescrite est de 3 à 5 pages. La description bibliographique complète (avec ISBN) de l'ouvrage évalué doit dans ce cas être fournie. Un **résumé signalétique** de 50 à 150 mots, présenté sur une page séparée, doit accompagner chaque article.

Les **tableaux, graphiques, figures et autres illustrations** doivent être numérotés, accompagnés chacun d'un titre et regroupés à la fin du texte. Il convient de spécifier les sources pour toute information reproduite. Le cas échéant, il appartient aux auteurs d'obtenir une permission de reproduction du titulaire des droits. Les **notes explicatives et les références bibliographiques** sont placées à la fin du texte (aucune note de bas de page). Les notes explicatives, numérotées en chiffres arabes, sont présentées en ordre numérique d'apparition ; elles précèdent les références bibliographiques qui sont classées en ordre alphabétique du nom des auteurs. On doit s'assurer que les références bibliographiques sont complètes et exactes.

Il convient de suivre le protocole de présentation publié sur le site de la CBPQ à l'adresse www.cbpq.qc.ca/publications/argus/politique_di18-9-03.pdf. Dans le corps du texte, les références bibliographiques sont identifiées par le nom des auteurs et la date de publication, entre parenthèses. Plusieurs références sont présentées en ordre chronologique croissant et sont séparées d'un point virgule. Ex.: (King et Brown, 1990 ; Roy et al., 1995). Les **extraits cités** sont écrits en italique et circonscrits des guillemets appropriés : français (« ») ou anglais (" "). Un extrait en français est toujours précédé et suivi d'un espace. Les mots supprimés d'une

citation sont remplacés par des points de suspension entre crochets : [...]. Toute citation doit être accompagnée de sa référence bibliographique et du numéro de page (ex.: Lancaster, 1993, p. 34). Une citation de plus de trois lignes est placée en retrait dans un paragraphe séparé. Un espace précède toujours les deux points et les points virgules, sauf dans les textes en anglais, où ces signes ne sont pas précédés d'un espace, et un seul succède aux points de fin de phrase.

La **lecture d'un manuscrit** est effectuée par au moins deux membres du Comité de rédaction. Après évaluation, le Comité peut accepter la publication du texte, réclamer aux auteurs des modifications, ou exceptionnellement le rejeter. Suite à l'acceptation d'un texte pour publication, le fichier avec une identification du logiciel utilisé et sa version doit être envoyé au Comité. Seuls les formats de fichiers courants sont acceptés (ex. Word, WordPerfect). Les auteurs sont priés d'épurer leur fichier de toute mise en forme (tabulations, gras, mots en lettres majuscules, etc.) et de s'assurer que tous les titres, sous-titres et paragraphes sont justifiés à la marge de gauche. Seuls les mots ou expressions à mettre en évidence sont à souligner. Les titres et sous-titres doivent être nettement hiérarchisés par une numérotation adéquate (2, 2.1, 2.1.1,... ou encore 1, 1a, 1b, 2, 2a,...). Le Comité de rédaction se réserve le droit d'effectuer des corrections d'ordre linguistique. Une dernière approbation du texte final est demandée aux auteurs avant la publication, lesquels disposent de 48 heures pour effectuer leur révision. Seules les corrections d'ordre typographique sont alors acceptées. Les frais occasionnés par des modifications excessives sont chargés aux auteurs. Chaque auteur reçoit trois exemplaires du numéro auquel il contribue. Toute soumission d'un texte original pour publication dans la revue ARGUS implique le transfert des **droits d'auteur** à la CBPQ. Les auteurs désirant faire publier leur texte ailleurs, traduit dans une autre langue, doivent obtenir préalablement l'autorisation de la CBPQ qui exigera une mention indiquant la source de l'article et précisant que ce dernier est reproduit avec l'autorisation de la CBPQ.

VISARD

La solution documentaire adaptée à vos besoins

Nouvelle version
automne 2004



ACADEMUS

Academus : Gestion intégrée des centres d'information

- ♦ Catalogage, recherche, prêts, périodiques, acquisitions, thesaurus multilingue
- ♦ Outil de veille, de DSI et de GED
- ♦ Confidentialité et groupes de travail
- ♦ Portail Internet, recherche et réservation, profils personnalisés, saisie à distance

AJARIS3
PRO

Ajaris-Pro : Gestion de base de données multimédia

- ♦ Gestion centralisée et sécurisée de documents multimédia (images fixes et animées, sons, documents composites)
- ♦ Gestion de la confidentialité
- ♦ Interface Web : Recherche dans le catalogue, prêts, commandes

dip
SYSTEMES

Dip Maker : Gestion Électronique de Documents

- ♦ Logiciel de GED multibases
- ♦ Interface unique pour tous les documents
- ♦ Accès WEB public et confidentiel

Nouvelle
technologie

Inmagic®
content server

Content Server : Gestion automatique multi-informationnelle

- ♦ Base de données flexible avec moteur de recherche puissant et précis basé sur DB/TextWorks
- ♦ Intégration automatique de l'information interne et externe
- ♦ Mise à disposition d'une information riche, pertinente et contextuelle
- ♦ Exploitation maximale de l'environnement Microsoft SQL

BookWhere™
FOR BUSINESS

BookWhere V4 BookWhere Online

♦ Client Z39.50

Nos services :

- Installation et paramétrage des logiciels
- Récupération et conversion des données
- Formation
- Support technique et maintenance
- Développement sur mesure
- Hébergement de catalogues

Visard Solutions Inc.

1000, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 611, Montréal, (Québec) H3C 3R7
Tel. : (514) 286-9494 Téléc. : (514) 286-5173 www.visard.ca / info@visard.ca



aujourd'hui...

- une collection patrimoniale de plus de 4 millions de documents : livres, journaux, partitions musicales, estampes, documents cartographiques et iconographiques, fonds d'archives privées,
- un site Internet offrant :
 - un catalogue en ligne de 500 000 documents
 - 30 000 documents numérisés
 - des répertoires de ressources utiles
 - des services à distance aux éditeurs et aux bibliothécaires.



et demain...

- une nouvelle Grande Bibliothèque publique qui proposera, au printemps 2005 :
 - des collections enrichies de plus d'un million de documents
 - des services spécialisés destinés à des clientèles ciblées
 - une médiathèque des jeunes, une vidéothèque et une logithèque
 - un auditorium, une salle d'exposition et un centre de conférences.



La **Bibliothèque nationale** du Québec
pour **faire rayonner** notre **mémoire**
et vous offrir une **Grande Bibliothèque** publique

www.bnquebec.ca

Heures d'ouverture des salles de lecture

mardi au samedi,
de 9 h à 17 h

Édifice Saint-Sulpice

1700, rue Saint-Denis

Édifice Ægidius-Fauteux

4499, avenue de l'Esplanade

mardi au vendredi,

de 9 h à 17 h

Siège social et

centre de conservation

2275, rue Holt



**Bibliothèque
nationale**

Québec



Jusqu'à

82%

de rabais
sur le prix en kiosque



Les plus
bas prix garantis

Service
d'abonnements

Abonnements
à tarifs spéciaux
à vos journaux et magazines préférés



Pour une
description
complète
des
publications,
consultez
notre site Web

transactionnel au :
www.rabaiscampus.com

Les plus
bas prix
garantis!

Plus
de **170**
titres
disponibles!

Épargnez
encore
plus!

Prenez
un deuxième
abonnement, ou une
deuxième année du
même magazine,

et déduisez **3\$**

du coût total de vos
abonnements. Prenez
4 abonnements
ou plus,
et déduisez **8\$!**

les abonnements doivent
être commandés
simultanément.

Nouveautés
cette année!
19 nouveaux titres

De plus, visitez
sur notre site Web
notre toute nouvelle
et avantageuse
section de publications
électroniques.

Offre d'une durée limitée.
Certaines conditions
peuvent s'appliquer.
Imprimé 08/2004.

● Journaux

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
La Presse	52 sem./7 jrs.	191,88\$	300,24\$
Le Devoir	52 sem./6 jrs.	195,61\$	390,00\$
Le Droit	56 sem./6 jrs.	184,60\$	274,40\$
Le Journal de Montréal	52 sem./7 jrs.	187,72\$	313,56\$
Le Journal de Québec	52 sem./7 jrs.	195,00\$	284,44\$
Le Soleil	52 sem./7 jrs.	185,38\$	287,56\$
National Post	52 sem./6 jrs.	42,00\$	71,50\$
The Gazette (Montréal & banlieues)	26 sem./7 jrs.	87,26\$	153,40\$
The Globe and Mail	15 sem./6 jrs.	77,74\$	94,50\$
The Ottawa Sun	30 sem./7 jrs.	52,50\$	126,00\$

● Nouvelles & Actualités

L'actualité 35\$ - 2\$	20 n° (1 an)	33,00\$	90,00\$
de Rabais Campus (avec renouv. autom.)	26 n°	105,00\$	143,00\$
Le Courrier International	12 n° (1 an)	55,00\$	66,00\$
Le Monde Diplomatique	10 n° (1 an)	29,95\$	39,10\$
Le Trente	13 n°	34,50\$	58,50\$
L'Express	26 n°	93,00\$	102,70\$
Paris Match	15 n°	32,95\$	64,25\$
Protégez-Vous (avec version Internet)	56 n°	49,96\$	277,20\$
Time			

● Affaires · Finance & Informatique

Affaires Plus (A+)	12 n° (1 an)	17,34\$	45,00\$
Commerce	12 n° (1 an)	15,00\$	51,00\$
Entreprendre	10 n° (1 an)	24,95\$	49,50\$
Finance	10 n° (1 an)	13,50\$	29,50\$
Les Affaires & A+	136 n° (2 ans)	74,95\$	329,60\$
Votre Argent*	26 sem.	26,00\$	52,00\$
Business Week	27 n°	43,34\$	160,65\$
Computer Gaming World	12 n° (1 an)	29,97\$	107,88\$
PC Magazine	22 n° (1 an)	44,97\$	197,78\$

*Livre avec le Journal de Montréal du samedi

● Maison · Décoration & Jardinage

Côté Jardins Collection	8 n°	20,90\$	39,92\$
Décoration Chez Soi	13 n°	26,80\$	56,29\$
Décormag	10 n° (1 an)	15,00\$	37,50\$
Fleurs, Plantes, Jardins	9 n° (1 an)	24,95\$	35,55\$
L'Architecture d'Aujourd'hui	6 n° (1 an)	149,95\$	240,00\$
Les Idées de ma Maison	13 n°	26,80\$	56,29\$
Plans de Maisons du Québec	12 n° (3 ans)	28,50\$	71,40\$
Rénovation Bricolage	10 n°	28,31\$	43,50\$
Technique et Architecture	6 n° (1 an)	149,95\$	240,00\$

● Famille · Adolescents & Enfants

Cool	12 n° (1 an)	28,49\$	47,88\$
D-Lire	12 n° (1 an)	33,95\$	47,40\$
Enfants Québec	8 n° (1 an)	15,95\$	31,60\$
Filles d'Aujourd'hui	12 n° (1 an)	28,49\$	44,28\$
Full File	12 n° (2 ans)	26,95\$	47,40\$
I Love English	10 n° (1 an)	39,95\$	79,50\$
Images Doc	12 n° (1 an)	38,95\$	ND
J'Aime Lire	10 n° (1 an)	31,95\$	69,50\$
Les Belles Histoires	12 n° (1 an)	39,95\$	90,00\$
Les Débrouillards	10 n° (1 an)	25,95\$	39,50\$
Les Explorateurs	10 n° (1 an)	19,95\$	29,50\$
Parents	12 n° (1 an)	35,00\$	51,00\$
Pomme d'Api	10 n° (1 an)	28,95\$	49,50\$
Popi	12 n° (1 an)	32,95\$	75,96\$
Youpi	12 n° (1 an)	39,95\$	68,28\$

● Mode & Femme

Adorable	6 n°	14,95\$	23,70\$
Châtelaine	13 n°	22,97\$	51,87\$
Clin d'œil	15 n°	23,80\$	61,95\$
Elle Québec	12 n° (1 an)	19,95\$	47,88\$
Femme	15 n°	28,50\$	63,75\$
Femme d'Aujourd'hui	12 n°	24,74\$	45,48\$
Loulou	10 n°	9,99\$	39,50\$
Madame	12 n°	12,00\$	29,88\$
Elle Canada	12 n° (1 an)	12,00\$	42,00\$

● Science & Nature

Au Québec	7 n° (1 an)	29,95\$	48,65\$
Ciel & Espace	12 n° (1 an)	75,00\$	95,40\$
Découvrir	5 n° (1 an)	37,95\$	49,75\$
Géo	12 n° (1 an)	67,00\$	119,40\$
La Recherche	11 n° (1 an)	64,95\$	87,45\$
Le Toit du Monde	8 n° (2 ans)	21,95\$	55,60\$
National Geographic	12 n° (1 an)	59,95\$	83,40\$
Pays de Provence	8 n° (1 an)	44,95\$	63,60\$
Quatre Temps	4 n° (1 an)	23,47\$	27,80\$
Québec Oiseaux	4 n° (1 an)	15,50\$	19,80\$
Québec Science	10 n° (1 an)	34,95\$	49,50\$
Science & Vie	12 n° (1 an)	69,95\$	71,40\$
Terre Sauvage	11 n° (1 an)	49,95\$	98,45\$
Popular Science	12 n° (1 an)	26,95\$	59,88\$

● Autos & Motos

Automag	6 n° (1 an)	11,95\$	29,70\$
F1 Racing	12 n° (1 an)	69,00\$	107,40\$
Le Monde de l'Auto	6 n° (1 an)	12,00\$	29,70\$
Moto Journal	10 n° (1 an)	17,34\$	45,00\$
MotoMag	6 n° (1 an)	14,95\$	29,70\$
Pole Position	8 n° (1 an)	22,95\$	39,12\$
Québec Tuning	6 n° (1 an)	14,95\$	29,70\$
Car and Driver	12 n° (1 an)	22,95\$	59,88\$

● Sports & Santé

Géo Plein Air	7 n° (1 an)	19,50\$	29,75\$
Sentier Chasse-Pêche	11 n° (1 an)	29,95\$	49,50\$
Tennis	12 n° (1 an)	65,00\$	81,00\$
Vélo Mag	6 n° (1 an)	20,95\$	29,70\$
Bicycling	11 n° (1 an)	17,95\$	65,89\$
Golf	12 n° (1 an)	26,95\$	65,00\$
Sports Illustrated	28 n°	24,95\$	126,00\$

● Arts · Culture & Divers

7 Jours	26 n°	79,30\$	106,34\$
Connaissance des Arts	11 n° (1 an)	74,95\$	109,45\$
Déjà	12 n° (2 ans)	26,95\$	47,40\$
Le Bel âge	11 n° (1 an)	19,95\$	35,75\$
Le Bulletin des Agriculteurs	12 n° (1 an)	37,30\$	ND
Le Lundi	39 n°	38,61\$	120,51\$
Nuit Blanche	4 n° (1 an)	21,95\$	27,00\$
Photo Sélection	6 n° (1 an)	17,50\$	27,00\$
Polis & Compagnies	8 n°	25,95\$	34,00\$
Première	12 n° (1 an)	39,45\$	47,40\$
Psychologies	11 n° (1 an)	67,00\$	98,45\$
Québec Audio Vidéo	6 n° (1 an)	19,30\$	25,50\$
Safari	6 n°	14,95\$	49,50\$
Star Inc.	12 n° (1 an)	28,50\$	58,50\$
TV Hebdo	26 n°	27,17\$	58,50\$
Vie des Arts	4 n° (1 an)	17,34\$	30,00\$
Vous	10 n°	23,66\$	39,50\$
Entertainment Weekly	27 n°	29,95\$	121,50\$
Psychology Today	6 n° (1 an)	25,95\$	29,94\$
Rolling Stone	26 n° (1 an)	29,95\$	128,70\$

www.rabaiscampus.com ou (514) 982-0180 ou 1 800 265-0180